SONDAGE
CROP-*LA PRESSE*
MUSIQUE-PLUS
*Auprès des 18-29 ans*
*Voir page B1*

PQ 52% | PLQ 33% | PADQ 11%

Les autres partis recueillent 4 %

SÉCURITÉ de la CROIX BLEUE
chez votre agent de voyage
ou au 286-8403
4

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANCAIS D'AMERIQUE

7050 JEAN-TALON EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE Nikon POUR VOS LUNETTES

• MONTRÉAL, MERCREDI 31 AOÛT 1994 110e ANNÉE Nº 307 72 PAGES, 6 CAHIERS

Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

## Météo

*Nuageux avec quelques averses*
*min 9 / max 16*
page S 16

## Vivre

*Des cheveux qui poussent facilement*
page C 6

## Girerd

## Index


| | |
|---|---|
| **Annonces classées** | |
| - immobilier | D10 à D14 |
| - marchandises | D14 |
| - emplois | D14 à D16 |
| - automobiles | E5 et E6 |
| - propositions d'affaires | D6 |
| **Arts et spectacles** | |
| - informations | E1 à E4 et E8 |
| - ciné-horaires | E8 |
| - télé-horaires | E2 |
| - radio-télévision | E4 |
| Bandes dessinées | D13 |
| Bridge | E6 |
| Décès | E7 |
| Économie | D1 à D9 |
| Editorial | B2 |
| Êtes-vous observateur? | D10 |
| Feuilleton | D11 |
| Horoscope | D12 |
| Le monde | B8 et C8 |
| Loteries | A4 |
| Mot mystère | D14 |
| Mots croisés | D15 et S10 |
| Têtes d'affiche | B7 |
| Vivre | C1 à C6 |


# La police frappe le coeur de la mafia

ANDRÉ CÉDILOT
et ANDRÉ NOËL

La GRC a frappé le coeur de la mafia sicilienne au Canada, hier, lors d'une série d'arrestations, de perquisitions et de saisies faites surtout à Montréal, mais aussi à Trois-Rivières, à Québec, en Colombie-Britannique et à l'étranger.

«Il s'agit de la plus grosse opération jamais effectuée, pour ce qui est du montant d'argent et de l'importance des criminels impliqués», a déclaré le sergent Claude Lessard, porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada.

Vingt-six personnes liées à la mafia et aux Hells Angels, qui perçoivent l'argent pour la mafia, ont été appréhendées. Elles seront accusées d'avoir importé 558 kilos de cocaïne depuis la Colombie et recyclé plus de 100 millions de dollars en argent liquide, dont 65 millions à l'étranger.

Le chef de la mafia sicilienne au Canada, Vito Rizzuto, 48 ans, n'a pas été arrêté à sa résidence de la rue Antoine-Berthelet, à Montréal, mais son nom apparaît sur au moins deux actes d'accusations.

Plusieurs de ses proches collaborateurs sont détenus, dont son conseiller juridique, Giuseppe «Joe» Lagana, 42 ans; Luis Cantieri, un Brésilien de 41 ans; Valentino Morielli, 48 ans; ainsi que les frères bien connus Jimmy et Joe DiMaulo, 56 ans et 52 ans. (Jimmy DiMaulo devait agir comme président d'honneur d'un tournoi de golf à Lachute, le 6 septembre, au profit de la fondation communautaire italienne-canadienne de l'Hôpital Santa-Cabrini).

La GRC et le détachement de la Sûreté du Québec à Saint-Jérôme ont en même temps frappé un autre réseau — qui n'a rien à voir avec le premier: 12 personnes seront accusées d'avoir importé et distribué du haschisch en provenance de Jamaïque, et d'avoir recyclé quatre millions de dollars.

VOIR POLICE EN A 2

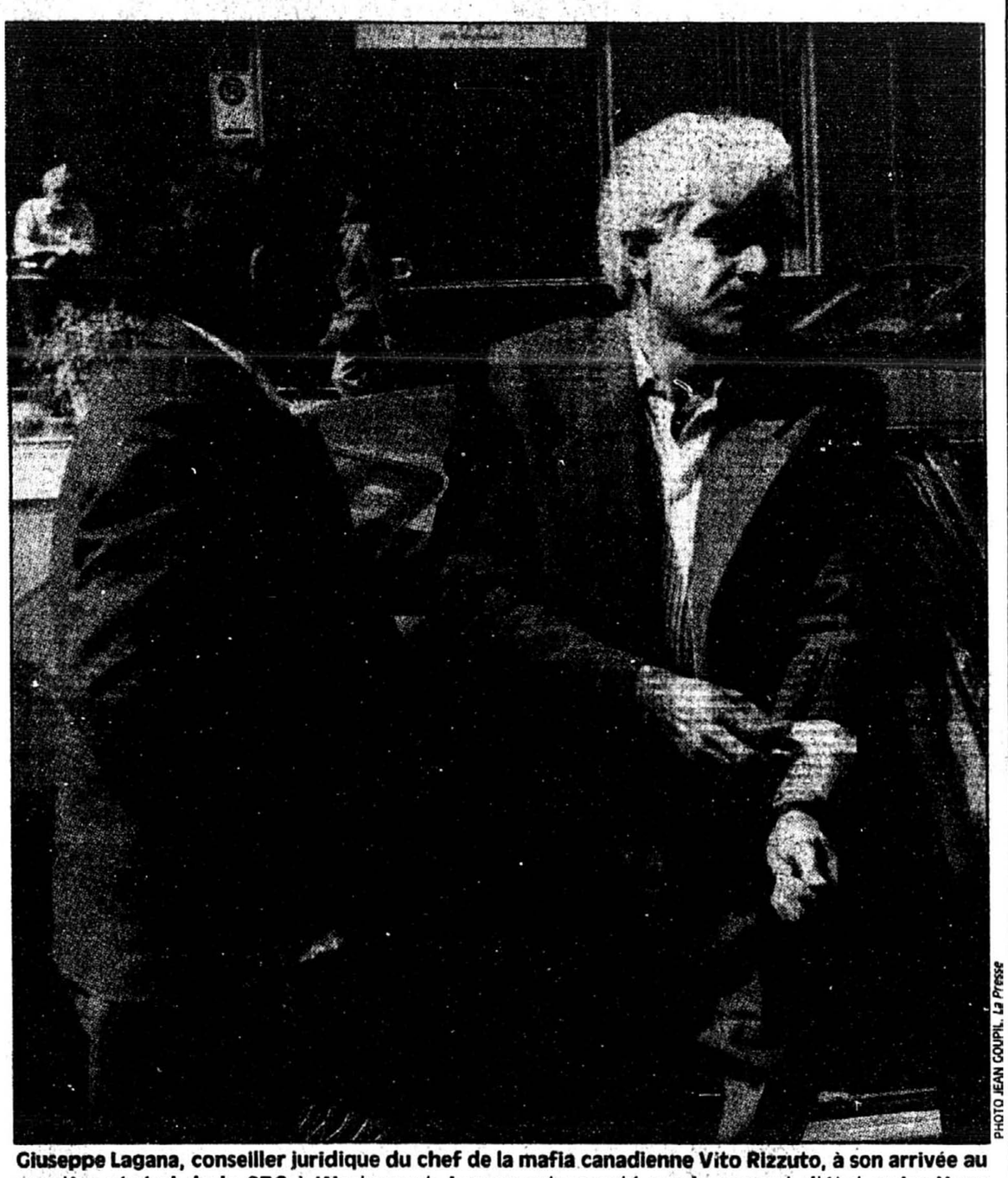

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

**Giuseppe Lagana, conseiller juridique du chef de la mafia canadienne Vito Rizzuto, à son arrivée au quartier-général de la GRC à Westmount. Lagana est escorté par le sergent d'état-major Yvon Gagnon, qui a dirigé l'enquête policière dans le monde entier depuis quatre ans.**

# L'IRA s'apprête à déposer les armes

*d'après AFP, CP, AP et Reuter*

*BELFAST*

Belfast était la nuit dernière encore plus sous tension que d'habitude, et ses habitants, échaudés, sceptiques, ne montraient aucun enthousiasme particulier à l'approche de l'annonce d'un cessez-le-feu de l'IRA (Armée républicaine irlandaise).

L'annonce de ce cessez-le-feu, que l'on dit imminent depuis 48 heures, devrait intervenir aujourd'hui, selon les observateurs de l'Irlande du Nord, qui s'attendait à se réveiller avec l'annonce d'une trêve dont la durée et les promesses politiques pourraient revêtir un caractère historique après 25 ans de conflit sanglant.

Près de 3200 personnes ont été tuées et 36 500 autres ont été blessées en Irlande du Nord depuis 1969, année où les troupes britanniques sont intervenues dans la province.

Selon la télévision irlandaise *RTE*, qui ne cite pas ses sources, l'annonce du cessez-le-feu pourrait intervenir aujourd'hui, et la trêve, inconditionnelle, prendrait effet dès demain.

L'indice le plus clair est venu de Washington où les autorités américaines ont accordé hier soir des visas à deux dirigeants du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA. Il s'agit de Joseph Cahill, membre de l'IRA, et de son assistant Patrick Treanor.

Cahill est âgé de 74 ans. Membre fondateur de l'IRA, il avait été auparavant interdit de séjour aux États-Unis à cause de son passé criminel. Condamné à mort en 1942 en Grande-Bretagne pour le meurtre d'un policier, il avait été gracié et avait finalement purgé une peine de prison. En 1973, il était de nouveau condamné pour trafic d'armes et appartenance à l'IRA.

Arrivé à New York hier soir par un vol en provenance de Dublin, il s'est borné à indiquer à la sortie de l'aéroport qu'il était en «visite privée».

Partrick Treanor est élu (conseiller) du Sinn Fein dans le comté de Monaghan, dans le nord-est de la République d'Irlande.

Un responsable américain ayant requis l'anonymat a indiqué que l'ocroi de ces visas devrait «permettre au Sinn Fein d'obtenir un soutien aux États-Unis pour l'arrêt de la violence en Irlande du Nord». Ils rencon-

VOIR IRA EN A 2

# *Comment déplacer un dinosaure de 60 tonnes?*

JACQUES BENOIT

Première entreprise québécoise et canadienne à faire l'acquisition d'un numérisateur d'images 35 millimètres et d'une imprimante numérique du même type, la société montréalaise de montage Groupe Image Buzz s'attend à faire de la sorte une percée importante sur le marché des États-Unis.

«Près de 98 p.cent du type de service que nous offrirons dorénavant à nos clients, avec le numérisateur et l'imprimante, s'effectuent présentement à Los Angeles», expliquait hier à ce sujet son président et *chef de bande* (c'est ainsi qu'on le présente au dos de sa photo officielle) Richard Cormier, dans les superbes installations de Buzz, rue Sherbrooke Est.

Déjà, la part de son chiffre d'affaires réalisée avec des commandes venues de ce pays a grimpé à 30 p.cent pour les quatre premiers mois de l'exercice actuel, contre cinq p.cent seulement l'année dernière.

«Ça rentre à un rythme effréné», disait de son côté le vice-président exécutif, M. Jean-Luc Beaudoin.

*Was ist das?*

Autrement dit, qu'est-ce que le numérisateur d'images Oxberry (250 000$ US)? Et à quoi sert l'imprimante Solitaire Cine III (100 000$ US)?

En bref: avec le numérisateur, on met sous forme numérique des films de 35 mm, sur lesquels on peut faire alors, par informatique, tous les effets spéciaux inimaginables. «Avec cet équipement, un film comme le *Parc jurassique* aurait pu être fait entièrement à Montréal», dit Richard Cormier.

Les effets spéciaux terminés, l'imprimante, elle, remet le film numérisé sur film.

La boucle est bouclée... et l'argent rentre. Buzz estimant que son chiffre d'affaires passera à environ 5 millions cette année, comparé à 3,25 millions l'an passé et à 2,1 millions un an plus tôt.

«On est rentable, on n'a jamais vu de crayons rouges ici! Depuis le début», ajoutait son président au cours d'une visite des installations qui occupent trois anciennes

VOIR TONNES EN A 2

## ÉLECTIONS 94


- Les notes de campagne de Jules Béliveau
- Mme Johnson dénonce les lanceurs d'oeufs
- Un débat sans conséquence sur le scrutin, estiment les spécialistes

*page B4*

- Parizeau s'engage à publier les études sur les chevauchements

*page B5*


# Les chefs n'avaient ni tort ni raison

BRUNO BISSON

Les chefs des deux principaux partis au Québec, Jacques Parizeau et Daniel Johnson, n'avaient ni tort ni raison en se livrant une guerre de statistiques au sujet des listes d'attente à l'hôpital Sainte-Justine, au cours du débat de lundi soir.

La porte-parole de l'hôpital Sainte-Justine, Mme Hélène Saint-Hilaire, a confirmé hier qu'il existe bien une liste de 3000 noms d'enfants en attente d'une opération, comme le fait valoir le PQ dans sa publicité électorale.

Par contre, comme l'a affirmé le premier ministre Johnson dans sa réplique au chef péquiste, les cas urgents n'attendent pas, et il existe effectivement un grand nombre d'enfants inscrits sur la liste en question pour des chirurgies d'ordre mineur tels que des «recollages» d'oreilles ou des hernies bénignes.

«Mais on ne sait pas ce qu'il veut dire en parlant d'un délai de deux semaines pour les cas semi-urgents, a précisé Mme Saint-Hilaire. Un cas semi-urgent, selon nos médecins, c'est un cas en attente où on constate, soudainement, qu'un enfant pourrait être mis en danger par un délai d'opération. Dans ces cas-là, nous ne pouvons pas parler d'un délai moyen. L'opération est faite aussi vite qu'il est possible, sans attente.»

**Prise de bec**

Les deux chefs politiques ont eu une prise de bec à propos de la liste de 3000 enfants en attente à Sainte-Justine, à la suite d'une question du journaliste Stéphan Bureau qui demandait à M. Parizeau ce qu'un gouvernement péquiste ferait, concrètement, le lendemain des élections, pour rassurer les parents inquiets.

M. Parizeau n'a pas répondu directement à la question et s'est contenté de préciser qu'un éventuel gouvernement du PQ verrait «à placer les ressources là où on en a besoin».

«Il y a quelque chose d'absurde, a déclaré M. Parizeau, d'avoir des règlements de coupures à l'aveugle. On ferme tant de lits, ou on arrête tel volume de soins dans tel hôpital ou à telle saison. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'équilibre aveugle des 13 milliards consacrés à la Santé. Là où il y a besoin d'urgence — parce que quand on a 3000 opérations en retard, c'est urgent, pour des enfants — on met des ressources là.»

Le premier ministre Johnson a durement répliqué en accusant le chef de l'opposition de «sombrer aussi bas», en inquiétant inutilement des milliers de familles du Québec.

VOIR CHEFS EN A 2

J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances

**DÉPARTS DE GROUPE**
**TUNISIE** 16, 23 sept.
16 jrs, Grand tour + séjour 3 repas 1599 $
12 jrs, Circuit saharien + séjour 1399 $
**JORDANIE et TERRE SAINTE** 13 oct.
14 jrs Tous les repas 3 199 $

**PORTUGAL**, oct., nov.
3 sem., Club Praia Da Rocha 1069 $
**CÔTE D'AZUR**
3 sem. à Nice
Marina Baie des Anges 1149 $
*4e sem. gratuite si le paiement est effectué avant le 1er oct.*
**COSTA DEL SOL** oct., nov.
3 sem., Studio Bajondillo 1149 $

2 sem., Appartements Pyr 1049 $
**SPÉCIAL SUD** *1 sem. à partir de*
**MARGARITA** du 3 nov. au 12 déc.
Bella Vista, 3 repas 869 $
Port L'Mar tout inclus 799 $
**CANCUN** sept.
Carribean Village Payacar tout inclus 987 $
Oasis Puerto Aventuras tout inclus 799 $
Girasol 569 $
**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**
Playa Naco, tout inclus 779 $
Costa Linda, tout inclus 799 $

Bavaro Beach, 2 repas 899 $
**ACAPULCO**, 3 nov. au 12 déc.
Club St-Tropez 829 $
Calinda Beach 869 $
**FLORIDE**
Beacharbour 499 $
Sea Club 529 $

**VOL SEULEMENT**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Paris | 479 $ | F. Lauderdale | 269 $ |
| Bruxelles | 619 $ | Las Vegas | 699 $ |
| Londres | 669 $ | Los Angeles | 559 $ |
| Alger | 989 $ | Mexico | 479 $ |
| Tunis | 859 $ | Hawaii | 899 $ |
| Casablanca | 749 $ | Saint Domingue | 379 $ |
| Vancouver | 459 $ | Dakar | 1299 $ |

Permis du Québec
multi-voyages
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au **858-6260**
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9
W2107/04

## Demain dans *La Presse*

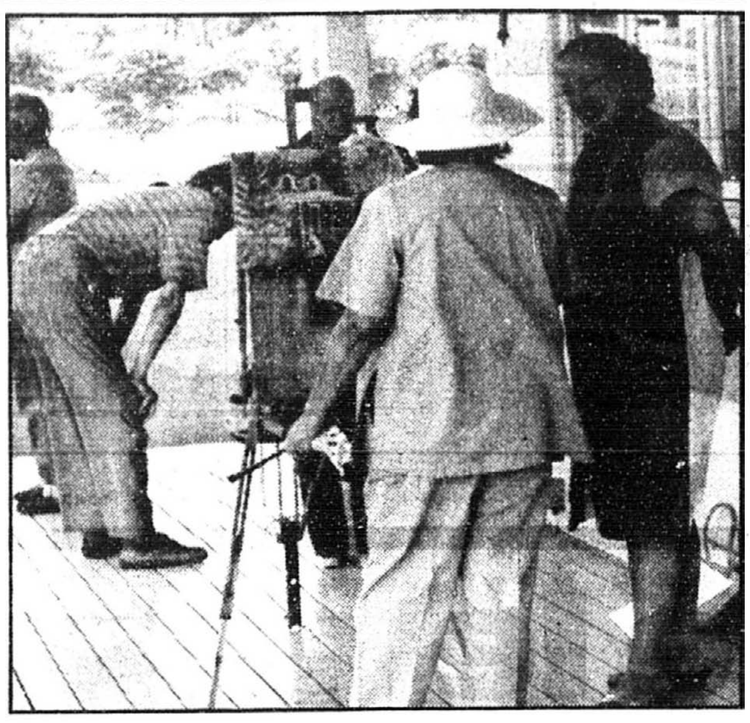

**Sortir**

# Peintres en action

■ **La petite ville de Mont-Saint-Hilaire et ses environs, un des plus beaux coins de la Montérégie, attirent depuis toujours les peintres et les créateurs. En septembre, les événements de peinture foisonneront à Mont-Saint-Hilaire, permettant d'aller voir des peintres en plein action. Demain, le cahier Sortir donne le calendrier de ces manifestations, mais propose aussi des visites d'ateliers et des rencontres avec plusieurs artistes. Place à la peinture!**

## Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est, (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;

● à Montréal: mini-centre des donneurs, place Alexis-Nihon, face au Canadian Tire (métro Atwater), de 11 h à 17 h. Objectif: 125 donneurs;

● à Montréal: Association récréative de Milton Parc et le Centre des femmes de Montréal, centre multi-ethnique Saint-Louis, 3555, Saint-Urbain (près de Prince-Arthur), de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs.

## Précision

■ **Notre reportage sur les candidats «ethniques», publié en page A 1 vendredi dernier, comportait une erreur de nom. Nous avons cité la politicologue Nathalie Lavoie de l'Université de Montréal, et non Martine, comme nous l'avions écrit malencontreusement.**

## Insolite

# Un bull-terrier tue son maître endormi

*Agence France-Presse*

*MOSCOU*

■ La police de la ville d'Omsk, en Sibérie, a été appelée en renfort pour abattre un bull-terrier qui avait attaqué et tué son maître endormi, a rapporté hier l'agence *ITAR-TASS*.

Selon ses voisins, la victime avait puni son chien pour avoir attaqué un chat lors d'une promenade, a ajouté l'agence. De retour chez lui, l'homme s'était allongé sur son sofa pour dormir.

**En rentrant chez elle l'épouse de la victime a découvert le corps de son mari, mordu au cou, le visage lacéré. Le chien avait léché tout le sang de la victime et était allongé calmement à son côté, a ajouté l'agence.**

# Le cellulaire interdit en classe

*Agence France-Presse*

*OSLO*

■ La direction d'une école d'Oslo a décidé d'interdire aux élèves d'utiliser pendant les cours leurs téléphones portables, à la mode chez les adolescents norvégiens, rapporte mardi la presse locale.

Le recteur de l'école Midstuen, Berit Thyness, a indiqué que le règlement intérieur de l'établissement avait été modifié à cet effet, après que des professeurs et des élèves se furent plaints d'un usage abusif de ces appareils, pendant les heures de cours.

Les classes ne seront plus interrompues par les sonneries et les discussions téléphoniques avec parents et camarades, les téléphones mobiles ne pouvant plus être branchés qu'entre les cours.

Selon ce nouveau réglement intérieur de l'école, l'usage des appareils électroniques non indispensables à l'éducation est désormais interdit pendant les cours, ajoute la presse.

**La quotidienne** Tirage d'hier — à trois chiffres 455 — à quatre chiffres 9236

**ABONNEMENT** 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
**RÉDACTION** 285-7070
**PROMOTION** 285-7100
**COMPTABILITÉ**
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
**ANNONCES CLASSÉES**
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
**GRANDES ANNONCES**
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

*LA PRESSE* est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

35-3

CODE DU JOUR — MERCREDI 31 AOÛT 1994

## SUITE DE LA UNE

PHOTO *La Presse*

**Luis Cantieri, un Brésilien de 41 ans, était chargé des contacts avec les cartels colombiens pour le compte du clan sicilien.**

**Une activité fébrile régnait au quartier-général de la GRC à Westmount, où les enquêteurs ont amené la plupart des 41 personnes arrêtées hier matin.** PHOTO *La Presse*

## POLICE

**La police frappe le coeur de la mafia**

Un membre important de ce deuxième réseau est un gardien de la prison de Bordeaux, Jacques Levasseur. Il aspirait à la présidence du syndicat des gardiens des centres de détention de juridiction provinciale. Il a été arrêté à son lieu de travail. Il était chargé, au sein du réseau, de recruter des jeunes pour passer la drogue aux douanes en l'avalant.

**Au total, la GRC, appuyée par la SQ et la police de la Communauté urbaine de Montréal, a arrêté 41 personnes, perquisitionné 160 résidences, commerces et institutions financières au Québec et en Colombie-Britannique, et saisi 558 kilos de cocaïne.**

**Au moins un individu n'a pas été trouvé. Il s'agit de Sam Niccolucci, un homme de confiance de Vito Rizzuto, kidnappé au début d'août à Montréal par des trafiquants colombiens parce qu'il n'avait pas apprécié la qualité d'une cargaison de drogue et avait refusé de la payer.**

**La GRC a aussi participé à des opérations policières à l'étranger, notamment en Colombie. Cinq Hells Angels ont été écroués en Angleterre. La police a gelé plus de 200 comptes dans 29 institutions bancaires et demandé le gel d'autres comptes.**

**Bien que des institutions financières aient aidé la police dans son enquête, d'autres — dont certaines banques à charte — devront répondre à plusieurs questions, a dit M. Lessard. «Certaines institutions ne sont pas au-dessus de tout soupçon», a-t-il ajouté.**

***La Presse* a appris que la GRC s'apprête à dénoncer le rôle d'un banquier.**

**En Colombie**

**Il est de notoriété publique que la mafia sicilienne s'est associée avec les cartels colombiens de la drogue. C'est le cas notamment du clan Cuntrera-Caruana, appelée aussi la famille Siculiana — du nom d'un petit village de Sicile d'où provient Vito Rizzuto (son père, Nick, vit au Venezuela). La mafia a dans le monde entier les contacts politiques et financiers que n'ont pas les Colombiens.**

**Le réseau mafieux démembré par la GRC commandait la drogue en Colombie. La cocaïne arrivait par bateau ou par avion. Les Hells Angels s'occupaient de percevoir l'argent auprès des distributeurs et des consommateurs. Ils savaient comment intimider les mauvais payeurs et permettaient ainsi aux dirigeants de la mafia de ne pas se salir les mains.**

**Les motards touchaient une commission, remettaient les dollars canadiens à la mafia, qui les échangeait contre des dollars américains dans des bureaux de change. Le réseau utilisait des avocats pour ouvrir des comptes bancaires et fonder des compagnies-écran, qui servaient à lessiver l'argent.**

**Trois avocats ont été arrêtés par la GRC: Giuseppe «Joe» Lagana est un obscur civiliste de 42 ans qui pratiquait au bureau Barza Lagana, un petit cabinet de quatre avocats situé au 7e étage du 2015, rue Peel à Montréal.**

**Richard Judd, 43 ans, pratique le droit seul, mais dans le même immeuble que Lagana, qui s'en servait comme messager. Il est un** des moutons noirs du Barreau du Québec. Au cours des quatre dernières années, Me Judd a été condamné à payer plus de 10 000$ en amendes et frais divers pour des infractions mineures au Code de déontologie.

Jean-Pierre Renault, 44 ans, a été radié du Barreau en 1987 et n'a pas recouvré son droit de pratique depuis. Il a été condamné à 16 ans de prison pour avoir exploité, à Rosemère, le premier laboratoire de cocaïne jamais découvert au Canada, en 1985. Cette fois, la police croit que Renault recueillait l'argent pour financer l'importation de la drogue.

Les perquisitions et les arrestations effectuées hier couronnent une enquête menée depuis quatre ans et demi par les escouades des stupéfiants et des produits du crime de la GRC. Des policiers ont réussi à infiltrer les organisations criminelles.

Le défi consistait à lier l'importation de la drogue aux profits gigantesques réalisés par le crime organisé. L'opération portait le nom de code Contrat-Compote-Creditor (CCC).

La GRC a mené son infiltration de main de maître. Les agents doubles ont eux-mêmes ouvert un bureau de change dans le centre-ville de Montréal, où ils recevaient les confidences des trafiquants... et leurs millions de dollars. D'autres agents secrets se sont rendus en Colombie pour prendre livraison des 550 kilos de cocaïne... qui a ensuite été confisquée!

L'opération CCC a permis de mettre au jour d'autres trafics et de réaliser la plus importante saisie jamais faite au Canada: 5400 kilos de cocaïne au large de la Nouvelle-Écosse en février dernier.

Les policiers ont entrepris leurs perquisitions à six heures du matin, hier. Ils ont confiné les prévenus dans des isoloirs temporaires érigés dans le gymnase du quartier-général de la GRC à Westmount. La plupart des prévenus ont ensuite été transportés au centre de détention de la rue Parthenais. Ils doivent comparaître cet après-midi au Palais de justice de Montréal.

Outre la demi-tonne de cocaïne, évaluée à environ 500 millions de dollars, la police a saisi un centre commercial appartenant à un haut placé du clan sicilien. Elle a aussi obtenu le gel de toute transaction sur 15 immeubles, six fermes, 500 bêtes à cornes et de l'équipement aratoire dans la région de Trois-Rivières, et qui appartiennent à des membres du réseau d'importation de haschisch jamaïcain.

Au total, près de 500 policiers ont participé à l'opération d'hier, soit 400 de la GRC, 60 de la CUM et 20 de la SQ. □

## CHEFS

**Les chefs n'avaient ni tort ni raison**

**«Jamais les cas urgents n'attendent, a soutenu Daniel Johnson. Qu'est-ce qu'il y a sur cette liste de 3000 enfants? Des cas que les médecins jugent urgents passent tout de suite. Semi-urgents: deux semaines. Délai maximum d'attente, trois mois. Et qu'est-ce qu'il y a sur cette liste? La moitié sont des gens, des enfants, qui à la demande d'un médecin pourraient un jour, d'ici un an ou deux, avoir une circoncision, régler une hernie, se faire recoller les oreilles. C'est la moitié de cette liste.»**

**Or, a précisé Mme Saint-Hilaire, qui s'est défendu de vouloir faire de la politique et qui trouve que l'institution est «prise entre l'arbre et l'écorce» dans ce débat, la dernière affirmation du chef libéral n'est pas tout à fait exacte.**

**La liste d'attente de Sainte-Justine est longue de 3226 noms. De ce nombre, 1670 nécessitent une intervention à l'intérieur de 90 jours, selon l'hôpital. Quant aux 1556 autres cas en attente, pour diverses raisons, ils peuvent aussi compter des cas sérieux de chirurgie cardiaque référés à cet hôpital par des médecins de famille ou par d'autres hôpitaux.**

**Si un enfant inscrit sur cette seconde liste souffrait d'une détérioration de son état de santé, il pourrait alors être admis au bloc opération en urgence, après évaluation d'un chirurgien. Ce sont les médecins, précise la porte-parole, qui décident des cas d'urgence, et non une quelconque entité administrative.**

**Quant à la liste des interventions prévues à l'intérieur d'un délai de 90 jours, elle ne compte pas que des cas dont l'urgence ne fait aucun doute. Il peut s'agir là aussi d'enfants attendant de se faire recoller les oreilles ou de se faire opérer pour une modification d'un bec-de-lièvre de naissance, et qui ont souvent patienté jusqu'à deux ans pour se retrouver sur la liste à délai rapproché.**

**«Prenons à titre d'exemple un cas de scoliose (déviation de la colonne vertébrale), explique Mme Saint-Hilaire. On comprend sans peine que des parents considèrent l'opération comme urgente. Mais un enfant que nous recevrions aujourd'hui ne pourrait pas obtenir une opération avant le mois février ou de mars 1995, en raison de la disponibilité des équipes médicales, des salles d'opération.»**

**«Dans une situation idéale, ajoute la porte-parole, un enfant qui a besoin d'une chirurgie cardiaque n'attendrait pas de trois à quatre mois et un autre qui souffre de scoliose n'aurait pas à attendre de six à huit mois. L'important, c'est que les urgences soient traités sans attente. C'est comme cela que nous procédons à Sainte-Justine et en cela, M. Johnson avait raison.»**

**Mme Saint-Hilaire était toutefois moins d'accord avec un autre point de la déclaration du premier ministre qui affirmait que les «urgences n'attendent pas au Québec».**

**Selon un porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), M. Robert Nadon, M. Johnson a dit vrai sur ce point, sauf qu'il a aussi affirmé que le Québec était, des dix provinces canadiennes, celle où les délais d'attente étaient le plus court.**

**«Ces listes d'attente, affirme M. Nadon, ne sont pas la source d'informations idéale pour juger de la situation, car les centres hospitaliers n'ont ni le temps ni les moyens nécessaires, pour les remettre à jour. M. Johnson s'est fié sur une étude de l'Institut Fraser de Toronto, que je n'ai pas consultée. Je ne sais donc pas comment ils ont fait pour en arriver à ce résultat.» □**

## TONNES

**Comment déplacer un dinosaure de 60 tonnes?**

**et belles maisons qu'on a reliées entre elles.**

**Le plus récent agrandissement, le quatrième depuis la fondation de l'entreprise en 1988 et qui a nécessité des débours d'environ deux millions en incluant le nouvel équipement, a fait doubler la superficie de sol (10 000 pieds carrés, désormais) qu'occupe la société de montage.**

***«How do you move a 60 ton dinosaur?»* (Comment déplacer un dinosaure de 60 tonnes?) pouvait-on lire sur le T-shirt noir d'un monteur de la salle des effets spéciaux de Buzz, en service depuis le début de l'année.**

**Réponse de la firme: avec les logiciels voulus, notamment ceux de Softimage.**

**Richard Cormier: «On les a avant tout le monde, on les teste pour eux. On est un banc d'essai professionnel. Avant de commercialiser leurs logiciels, ils ont besoin de les tester dans la réalité, ils nous les envoient. Un peu comme dans une voiture: le bras de vitesse peut être à la mauvaise place.»**

**L'entreprise fait de même, poursuit-il, avec «les logiciels, de l'équipement, des procédés» de quatre ou cinq manufacturiers américains.**

**Buzz a pour actionnaire majoritaire (51 p.cent) le holding Gestion Exponent, alors que son président en détient 25 p.cent et que le quart restant est réparti entre les cadres, dont M. Richard Ostiguy, vice-président animation et effets spéciaux.**

**L'entreprise, qui emploie une quarantaine de personnes, fait environ 70 p.cent de son chiffre d'affaires avec des commandes que lui passent des agences de publicité, essentiellement new-yorkaises pour ce qui est des États-Unis.**

**Quant aux effets spéciaux, pour la télévision, le cinéma, les vidéos d'entreprises, etc., ils comptent pour 40 p.cent de ses revenus. □**

## IRA

**L'IRA s'apprête à déposer les armes**

**treront des sympathisants, mais il n'est prévu aucun contact avec des officiels américains. Leurs visas sont valables pour une seule visite jusqu'à la fin de la semaine.**

**Reconstruction**

**D'autre part, le quotidien dublinois *Irish Times* écrit que les États-Unis envisagent de consacrer 120 à 200 millions à la reconstruction de l'Ulster au cas où la paix serait signée après un cessez-le-feu de l'IRA.**

**Le journal irlandais ajoute, dans un article daté de Washington et citant des sources officielles américaines, qu'une telle aide avait été évoquée par Bruce Morrison, proche du président Bill Clinton, lors de sa rencontre à Belfast, vendredi dernier, avec Gerry Adams, leader du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA.**

**Dans une interview hier soir à la télévision irlandaise, Adams a demandé «la reconnaissance immédiate» de son parti par la Grande-Bretagne, en affirmant que Londres avait la responsabilité de faire aboutir le processus de paix en cours.**

**«Il faut qu'il y ait reconnaissance immédiate et significative de notre mandat démocratique. Il faut lever la censure et voir aux questions comme la démilitarisation et l'injustice. Tout de suite».**

**Dublin a déjà levé l'interdiction de citer dans les médias les militants républicains, mais au Royaume-Uni les télévisions et radios, qui n'ont toujours pas le droit de diffuser leurs voix, font lire par des acteurs les propos des membres du Sinn Fein.**

**La Grande-Bretagne aurait préféré que Washington attende qu'un cessez-le-feu soit annoncé avant d'accorder les visas, a indiqué un porte-parole de l'ambassade de Grande-Bretagne à Washington.**

**Le premier ministre irlandais Albert Reynolds a estimé pour sa part à Dublin que l'Irlande «est au bord de la paix» et que «toute l'île sera bientôt prête à un nouveau départ». □**

LA RENTRÉE CULTURELLE 1994 • 1995

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans La Presse

La Presse

# Expro licencie 150 de ses 502 employés

GEORGES LAMON

■ Comme les travailleurs de l'usine de produits chimiques Expro, de Saint-Thimotée-de-Valleyfield, ont refusé dimanche de «s'autolicencier», c'est la direction elle-même qui l'a fait.

Ainsi, hier, 150 des 502 employés ont été licenciés par la direction qui a appliqué rigoureusement la convention collective, congédiant selon l'ancienneté.

Dans un communiqué diffusé hier, M. Robert Brousseau, président et chef de la direction d'Expro, a expliqué que la compagnie réduira «ses frais généraux, administratifs et professionnels, en plus de la taille de sa structure administrative».

Il n'a pas été possible d'obtenir de réaction syndicale, le président, Richard Mallette, n'ayant pas répondu à notre appel. Une assemblée a été convoquée, semble-t-il, pour faire part de la décision patronale. Toutefois, du côté patronal, on a précisé que le syndicat avait été avisé de la teneur du communiqué.

Pour M. Brousseau, cette «rationalisation» s'est faite à regret, mais Expro devait «faire face à la dure réalité du marché de 1994 et s'ajuster aux projections qu'elle avait établies pour 1995».

«Malgré les changements réalisés par l'entreprise en fort peu de temps (consolidation financière, contrat social, entente de partenariat et cogestion), Expro n'a pas d'autre choix, si l'on veut assurer sa survie et conserver des emplois, a expliqué M. Brousseau. C'est la condition nécessaire pour nous adapter au marché et tirer avantage de toutes nos nouvelles ententes.»

Le président d'Expro a précisé que les projections de ventes pour 1995 accusent «une réduction de 43 p.cent sur 1993 dans le secteur des produits militaires». Autrement dit, 60 p.cent des revenus en 1995 proviendront de la vente des poudres de chasse, produites à plus faible marge de profit et soumises à un marché beaucoup plus concurrentiel.

«Depuis bientôt un an, la direction d'Expro s'emploie à la relance et à la diversification de l'entreprise, a rappelé son pdg. Le plan d'action mis en place vise à contrer une décroissance rapide des ventes des produits destinés au secteur militaire.»

Par ailleurs, dans son plan de relance, Expro cherche à renégocier l'ensemble de ses contrats importants de vente et d'achat de matière premières, principalement la nitrocellulose, en plus d'examiner avec les gouvernements fédéral et provincial la possibilité d'une aide pour reconvertir l'entreprise.

Enfin, le pdg d'Expro s'est dit confiant de parvenir à conclure des alliances avec d'autres partenaires dans le secteur des produits actuels. Il cherche aussi à établir «des ententes de technologie avec d'autres partenaires pour faciliter la diversification de l'entreprise».

# D'audacieux voleurs s'emparent de 200 000 $ après avoir maîtrisé deux convoyeurs de la société Loomis

MARCEL LAROCHE

■ Après avoir désarmé deux gardes du transporteur de valeurs Loomis, les avoir bâillonnés et leur avoir passé les menottes sous la menace de leurs mitraillettes, des voleurs se sont emparés hier de deux sacs contenant plus de 200 000 $ en coupures de 20 $.

Ce spectaculaire hold-up s'est déroulé sans effusion de sang et sans coup de feu à 10 h 10, dans l'antichambre du guichet automatique de la Banque Royale situé au centre commercial Les Terrasses de l'Île, à l'île Bizard, dans le nord-ouest de Montréal.

Les bandits avaient de toute évidence bien planifié leur coup.

Les voleurs, qui s'étaient introduits par effraction dans le local adjacent au guichet automatique ouvert 24 heures par jour, ont surpris les deux gardes armés, Jacques Picard et Christine Laxton, tous deux dans la trentaine. Ces derniers n'ont eu aucun réflexe de défense, ce qui leur a sauvé la vie.

À bord d'une camionnette blindée conduite par un collègue, les deux convoyeurs s'étaient présentés quelques instants plus tôt dans ce petit centre commercial situé à l'angle des boulevards Jean-Bizard et Chevremont, à l'île Bizard, pour y effectuer l'approvisionnement du guichet automatique de la Banque Royale.

Suivant les mesures de sécurité habituelles et pour faciliter le travail de ses compagnons chargés du transport des sacs d'argent, le conducteur a garé son véhicule devant la porte principale de l'ancienne succursale de la Banque Royale, fermée depuis un an mais où se trouve toujours un guichet automatique.

De son poste d'observation, le conducteur a bien vu Jacques Picard et Christine Laxton se diriger normalement vers le guichet automatique, mais n'a pu constater la présence à l'intérieur des voleurs qui les attendaient de pied ferme, armés de mitraillettes et le visage partiellement caché.

Agissant avec rapidité, les bandits les ont aussitôt désarmés, puis leur ont passé les menottes, avant de les bâillonner et de leur ordonner de s'étendre sur le plancher et de rester calmes.

Dans leur hâte, les inconnus n'auraient pas pris le temps de vérifier la solidité des liens retenant les deux gardiens, préférant quitter les lieux à toute vitesse avec le butin évalué à plus de 200 000 $.

Profitant de cette situation, l'un des gardes a réussi à se libérer suffisamment de ses liens pour se rendre jusque dans la partie avant du local dans le but d'attirer l'attention.

À la vue de son collègue de travail agitant son poignet relié à des menottes, le chauffeur du camion blindé a vite capté le message et s'est empressé de donner l'alerte par radio.

Pendant que les policiers du poste 12 de la CUM dressaient des barrages routiers aux endroits stratégiques, près du pont de l'île Bizard et à la traverse de bateau vers Laval, les deux gardes étaient libérés sains et saufs. On a même dû recourir aux pompiers qui ont coupé les menottes à l'aide de pinces.

L'enquête a aussitôt été confiée aux sergents-détectives Normand Lapointe et Gilles Racette, sous la supervision du lieutenant-détective Yvan Gauvreau, de la section des vols qualifiés de la CUM.

En examinant de plus près les lieux du crime, les enquêteurs ont découvert que les deux voleurs, de véritables professionnels dans le domaine, se sont tout d'abord introduits par effraction dans un local vacant ayant déjà servi de brasserie et de club vidéo.

Après avoir forcé la serrure de la porte arrière du local inoccupé à l'aide d'une perceuse, il ne restait aux voleurs qu'à pratiquer une ouverture d'environ 60 par 90 cm dans le mur mitoyen pour se retrouver dans l'ancienne succursale bancaire.

De toute évidence, les bandits s'y trouvaient depuis un bon moment, attendant patiemment les deux gardes venus approvisionner le coffre-fort du guichet automatique.

Tard hier soir, les policiers de la CUM étaient toujours à la recherche d'une Ford Escort rouge des années 84 ou 85, vraisemblablement utilisée par les voleurs qui se sont volatilisés sans laisser de trace.

Par ailleurs, deux individus ont réussi un vol qualifié similaire vers 13 h, hier, en détroussant deux gardes de la Brink's qui s'apprêtaient à faire un dépôt d'argent dans un guichet automatique du Club Price de Gloucester, près d'Ottawa.

Les policiers provinciaux de l'Ontario ont aussi signalé un autre hold-up du même genre commis lundi matin aux dépens de deux employés de Loomis à qui on a aussi passé les menottes avant de les détrousser d'une somme de près de 200 000 $, à Nepean, à quelques kilomètres d'Ottawa. Dans les deux cas, personne n'a été blessé, aucun coup de feu n'a été tiré, et les voleurs sont toujours en liberté.

La camionnette blindée dans laquelle se trouvaient les convoyeurs qui ont été la cible des voleurs hier à l'île Bizard. Les voleurs ont abandonné les armes dans le local adjacent au guichet automatique.

Le garde Jacques Picard n'a presque pas eu le temps de voir ses assaillants. Du reste, ces derniers portaient des chapeaux et avaient le visage partiellement caché.

Encore sous le choc de l'émotion, le garde Christine Laxton n'a pas voulu commenter le hold-up.

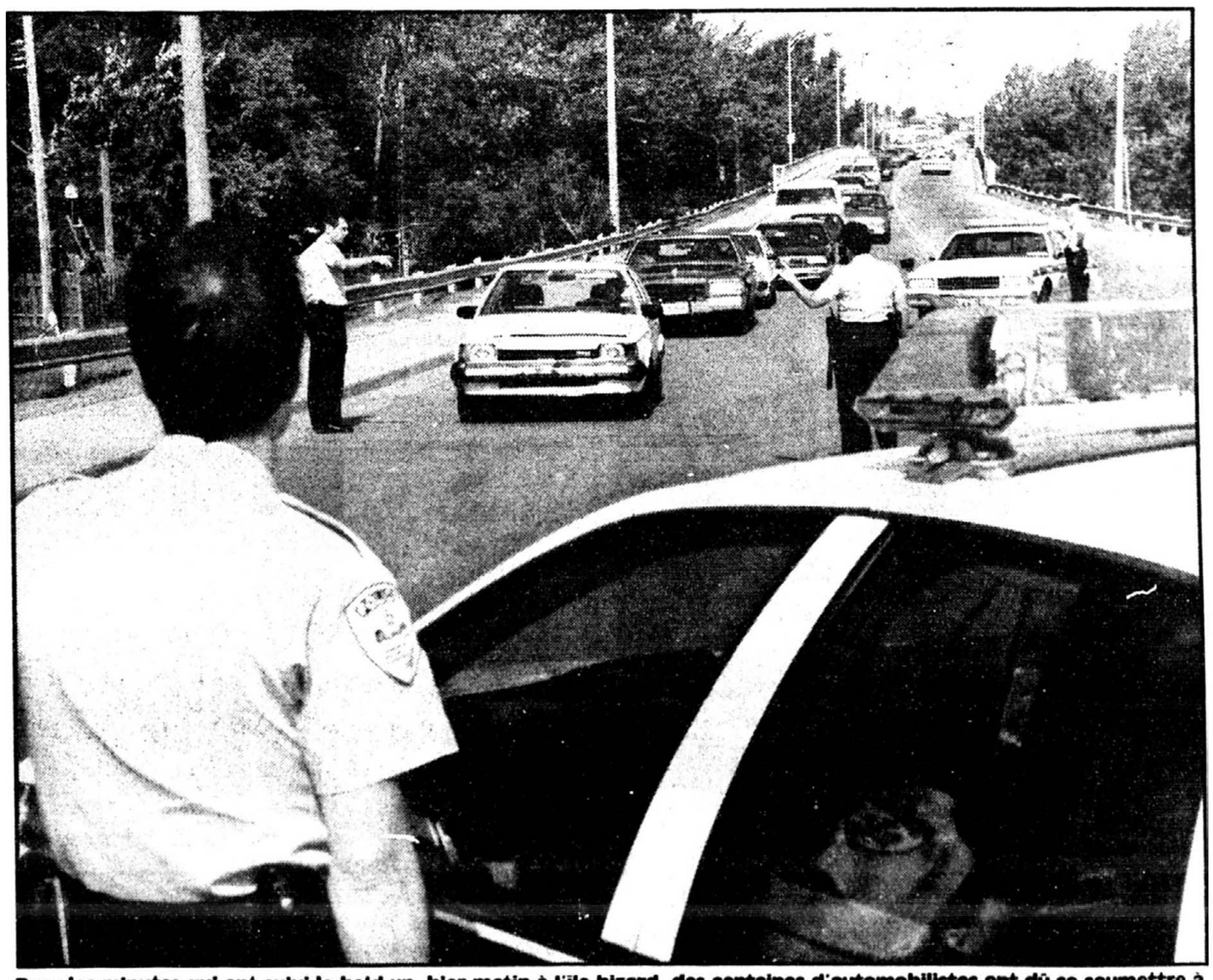

Dans les minutes qui ont suivi le hold-up, hier matin à l'île bizard, des centaines d'automobilistes ont dû se soumettre à une vérification policière.

PHOTOS STEPHANE BRUNET, collaboration speciale

## L'EXPRESS DU MATIN

### KYRIELLE D'ACCUSATIONS

■ Un homme qui avait réussi à désarmer deux policiers de la Sûreté du Québec, lundi, à Saint-Camille de Bellechasse, a comparu hier à Montmagny sous 14 chefs d'accusation. Marc Boisvert, 32 ans, a notamment été accusé de vol qualifié, de séquestration, de voies de fait, d'avoir braqué une arme sur un policier et d'évasion d'une garde légale. Tôt lundi matin, le suspect avait désarmé les deux policiers qui venaient de l'interpeller sur la route 281, à Saint-Camille. Ils avaient découvert dans sa voiture un sac contenant des cigarettes présumément volées. Avant de prendre la fuite, Boisvert aurait tiré quatre coups de feu en direction du véhicule des policiers, crevant un des pneus. Il s'était évadé le 21 août de la prison de Waterloo, en Estrie, où il purgeait une peine de 22 mois pour vol. Il a finalement été épinglé hier à Saint-Cyr, en Estrie. Il était seul et n'a opposé aucune résistance.

### IMPORTATION DE DROGUE

■ Six hommes et une femme doivent comparaître aujourd'hui à Saint-Jérôme après avoir été arrêtés à Montréal et à Terrebonne relativement à l'importation de stupéfiants L'enquête, menée par la section du crime organisé de la Sûreté du Québec à Saint-Jérôme, a débuté en septembre dernier. La Gendarmerie royale du Canada et Douanes et accise Canada à Montréal y ont étroitement collaboré. Les suspects feraient partie d'une organisation ayant des ramifications internationales et se spécialiseraient dans le recrutement de courriers. Les personnes appréhendées, âgées de 19 à 51 ans, seront accusées de complot, importation et trafic de stupéfiants.

### BINGO À KANESATAKE

■ Les Mohawks de Kanesatake tiendront un bingo comme prévu, à compter de jeudi soir, jusqu'en fin d'après-midi lundi, Fête du travail. Les participants pourront remporter des prix allant jusqu'à 8000 $, plus du double du montant autorisé par la Régie des alcools, des courses et des jeux. Selon la porte-parole de cet organisme, Mme Carole Robitaille, le montant maximal autorisé s'établit à 3500 $ et peut atteindre 5000 $, une fois l'an, si deux organismes à but non lucratif décident d'organiser le bingo conjointement. Mme Robitaille a en outre indiqué qu'il n'appartient pas à la régie d'intervenir dans les cas où les prix offerts dans un bingo dépassent la limite permise. Il revient aux corps policiers de décider ou non de porter des accusations devant les tribunaux.

### UN CADAVRE DANS UNE AUTO

■ Le cadavre en état de décomposition découvert lundi dans une automobile, en Beauce, est celui de Ghislain Vachon, 43 ans, d'East Broughton, porté disparu il y a près de deux ans. Ce sont des employés de la voirie qui s'affairaient à creuser des fossés entre Tring-Jonction et East Broughton qui ont fait la découverte. Selon les premières constations, il aurait été victime d'un accident. Sa voiture se trouvait dans un fossé très profond, cachée par les arbres. Une crevaison pourrait avoir causé l'embardée.

### ARCHAMBAULT VEUT UN SURSIS

■ Reconnu coupable, en juillet dernier, par le comité de discipline du Barreau, d'avoir incité un témoin à se parjurer et à fabriquer une fausse preuve en 1988, l'avocat Claude F. Archambault tente de faire retarder le prononcé de sa sanction, prévu pour ce soir selon lui, et ce même si les avocats doivent d'abord plaider. Le criminaliste de 53 ans, qui risque la radiation à vie, s'est présenté hier en Cour supérieure pour obtenir un sursis. Le juge Pierre Viau écoutera les plaidoiries des avocats, puis rendra sa décision aujourd'hui. Me Archambault, qui estime notamment que les membres du Comité ont excédé leur juridiction, a déjà l'intention d'en appeler de leur décision devant le Tribunal des professions. Si cet appel est accordé, l'exécution de la sanction sera automatiquement suspendue. Mais l'avocat estime néanmoins que l'annonce de la sanction dans les médias aura «un effet désastreux» sur sa carrière.

### SÉNATEUR NOMMÉ AMBASSADEUR

■ Le sénateur Royce Frith, qui a contribué à diriger la lutte des libéraux du Sénat contre les politiques conservatrices comme le libre-échange et la TPS, a été nommé haut-commissaire au Royaume-Uni. M. Frith est né à Montréal et est âgé de 70 ans. Les autres nominations annoncées sont celles de Jacques Roy, actuellement ambassadeur en Suisse, qui devient ambassadeur auprès de l'Union européenne à Bruxelles; Paul Lapointe, ex-ambassadeur en Turquie, nommé ambassadeur pour la préservation de l'industrie de la pêche; Patricia Marsden-Dole, haut-commissaire en Tanzanie, Île Maurice et Seychelles et ambassadrice à Madagascar, nommée ambassadrice au Portugal et Stanley Gooch, actuellement sous-ministre adjoint aux Affaires extérieures, nommé ambassadeur en Inde et au Népal.

# Des «paniers scolaires» pour la rentrée des moins favorisés

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Dire que l'école «gratuite» coûte 100 millions de dollars aux parents du Québec en livres et fournitures diverses, c'est jongler avec des statistiques. Hier à Laval, le directeur de l'école *Le Virage*, Serge Fleury, participait à une petite fête de rentrée assez spéciale.

Entouré de Brigitte Sénécal, d'Alain Gariépy, tous deux de l'équipe d'Action Intervention Jeunesse, et de Nancy Binette, coordonnatrice des projets Panier scolaire et Éco-lunch, Serge Fleury annonçait la distribution de plus de 83 000 $ de fournitures scolaires à des jeunes dans le besoin. Un gros effort collectif pour lutter concrètement contre la pauvreté et le décrochage scolaire, deux phénomènes qui vont généralement de pair. Et toute l'année, les enfants du primaire issus de familles à faible revenu pourront, deux fois par semaine, bénéficier d'un service de livraison de boites à lunch. Un repas chaud et un repas froid, à 1,25 $ le repas. Pour un deuxième enfant, le prix est de 1 $.

L'école *Le Virage*, vouée à la réinsertion scolaire des décrocheurs —fin septembre, elle en comptera 400— n'a pas une clientèle très riche. Action Intervention Jeunesse a parrainé les deux facettes du projet d'aide, mais la manne récoltée par un groupe de dix jeunes mères seules a été répandue sur l'ensemble des écoles où vont les enfants des ménages de Laval qui vivent sous le seuil de la pauvreté, à la fois par le canal des écoles, des CLSC et d'organismes d'aide à la jeunesse.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

**Nancy Binette, coordonnatrice du «Panier scolaire» de Laval, remet deux sacs d'école remplis à Julien et Louis-Philippe Leboeuf.**

### Histoire exemplaire

L'histoire des dix jeunes mères seules est exemplaire. Aidées par le Développement des ressources humaines Canada, elles ont reçu une subvention de 7000 $ qui a assuré leurs salaires de l'été dernier. Elle ont mis sur pied un comptoir d'aubaines pour distribuer des lits d'enfants, des chaises hautes et toute la gamme du matériel nécessaire aux enfants. Elles ont mis sur pied une halte-garderie, et surtout, elles ont amassé des fonds et des dons de toute sorte auprès d'une liste impressionnante de compagnies et de particuliers pour assurer leurs deux projet de Paniers scolaires et d'Éco-lunch.

Brigitte Sénécal expliquait l'importance pour un jeune décrocheur de se retrouver avec un bon dictionnaire, une grammaire et des cahiers. «Très souvent, dans ces familles, il n'y a aucun dictionnaire...» Chaque jeune recevait un cartable neuf, un dico, ses livres et cahiers d'exercice pour son niveau. Le directeur Serge Fleury faisait l'appel. «Jean-Pierre Clerk! Lui, c'est notre poète! Il a découvert l'an dernier la passion de la langue française.» Le poète, un grand gaillard sérieux qui a *raccroché* aux études l'an dernier, vient remettre une grammaire: «J'ai encore la mienne, si quelqu'un en a besoin...»

«Ici, le taux de monoparentalité est élevé, dit Serge Fleury, l'argent est rare... Mais plusieurs jeunes arrivent au bout de leurs études, au diplôme, et le plus souvent à une vie normale, avec un travail.»

Une jeune maman est venue avec ses deux garçons. Louis-Philippe Leboeuf, 7 ans, entre en première année. Et il espère bien «rattraper son frère Julien, 11 ans, qui entre au secondaire». La maman travaille, tôt le matin, à Montréal. Dans l'école de ses enfants, il n'y a pas de place pour les dîners, et pas de service de garde. À midi, c'est un voisin qui fait manger le plus petit. «On s'organise...» Mais il faut quand même acheter les livres: 65,05 $ pour le petit, 111 $ pour le plus vieux. «Et ça ne comprend pas les crayons, les feuilles... Et puis ce n'est plus comme autrefois!» Des fonctionnaires imaginatifs (!) ont inventé des cahiers dans lesquels les enfants doivent écrire des bouts de phrase, des résultats de calculs. Avec comme conséquence que le matériel n'est bon que pour une année.

La maman de Julien et de Louis-Philippe se pose aussi des questions sur la différence de coût de certaines options: 78 $ en enseignement moral, et seulemnt 65 $ en religion. «La morale, c'est plus cher... Et pendant toute l'année scolaire il faudra fournir des 2 $ pour des sorties, des 5 $ pour des activités...» Une école «gratuite», qu'ils disent! Même avec l'aide des 555 paniers scolaires distribué, à 150 $ de valeur moyenne, beaucoup de jeunes familles auront de la difficulté.

Mais Serge Fleury et son équipe de professeurs vont continuer à reprendre les programmes du ministère, individualisés, pour leurs jeunes raccrocheurs. «Quand on rencontre d'anciens élèves dans la rue et qu'ils sont visiblement bien dans leur peau, c'est une vraie récompense!»

**RÉSULTATS** loto-québec

**Banco** Tirage du 94-08-30

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 10 | 12 |
| 19 | 21 | 22 | 24 | 26 |
| 28 | 31 | 34 | 35 | 39 |
| 44 | 46 | 50 | 55 | 61 |

Prochain tirage: 94-08-31

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Les écoles juives subventionnées comme des écoles publiques

## *C'est ce qu'envisage le ministre Chagnon pour ces écoles privées*

PIERRE ROBERGE
*de la Presse Canadienne*

*CÔTE-SAINT-LUC*

■ Les écoles juives du Québec devraient avoir un statut particulier leur accordant un financement public à cent pour cent, a indiqué hier le ministre de l'Éducation Jacques Chagnon.

Cette initiative est un bon moyen d'«assurer un développement harmonieux et l'intégration de la communauté juive de Montréal», a déclaré M. Chagnon, lors d'une conférence de presse organisée par l'Association des écoles juives à l'Académie hébraique.

La décision du ministre de l'Éducation a évidemment ravi le directeur de cette association, Joseph Rabinovitch.

«Le Québec deviendrait le seul endroit en Occident où l'école juive serait subventionnée à un tel niveau», s'est réjoui M. Rabinovitch.

Suivant ce statut particulier, qui reste à fignoler avec la CECM, les écoles juives verront leur financement public croître de l'actuel 60 p. cent, le niveau des écoles privées, à 100 p. cent du montant per capita versé aux écoles publiques.

La Loi de l'instruction publique autorise de tels statuts. L'Association des écoles juives atteindrait les 100 p. cent de financement en trois ans, soit pour l'année académique 1997-98; elle compte 16 écoles réparties sur 22 campus, comptant quelque 7000 élèves de la maternelle au secondaire V.

À la base, ces écoles suivent le régime pédagogique du ministère. «En fait, c'est l'école publique de notre communauté, mais relevant du secteur privé», mentionne Barry Rishikoff, président de l'association. Avec un statut associé, les écoles juives garderont leur caractère privé, qui tient notamment à la sélection des élèves à l'entrée.

L'organisme compte arriver d'ici quelques mois à une entente en bonne et due forme octroyant ce statut associé, dont le principe est discuté de façon officieuse depuis au moins deux ans avec la CECM.

### Nouveaux commissaires

Le directeur général de la CECM, Yves Archambault, signale que le dossier devra franchir l'étape politique, auprès de nouveaux commissaires qui seront élus fin novembre; le conseil des commissaires doit d'abord accepter le principe, pour négocier, et ensuite un protocole proprement dit.

«Ça va soulever des discussions, ce n'est pas un dossier facile», note cet administrateur qui n'est pas un élu; le processus pourrait toutefois être amorcé en décembre, admet-il.

«Ce sont plus ou moins des écoles ethniques qui sont ainsi demandées, au moment où de plus en plus de gens revendiquent une école publique laïque. Cela soulève des questions en rapport avec l'intégration sociale. Bien des tendances diverses vont s'exprimer au conseil des commissaires», prévoit M. Archambault.

La CECM n'a plus de chef politique, François Ouimet a quitté la présidence pour passer en politique provinciale, comme candidat libéral justement, dans le comté de Marquette.

Un tel statut particulier existe déjà à la CECM, avec l'École Socrate, selon un accord d'il y a 20 ans avec la communauté grecque. Détail important, note M. Archambault, c'est une école primaire et l'entente prévoit que les élèves vont ensuite au secteur français de la CECM, cela dans un but d'intégration.

Par ailleurs, souligne M. Rishikoff, la loi autorise le statut associé dans une «commission scolaire publique», de sorte que les écoles juives ne le perdraient pas si jamais la CECM passait de l'état confessionnel à linguistique.

# Les «écoles internationales» se multiplient au nord de Montréal

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La région de Laval-Laurentides-Lanaudière s'enrichit de quatre écoles internationales publiques et d'un cégep qui offre un bac international, tout en maintenant la gratuité scolaire.

Deux des écoles secondaires, celles des commissions scolaires Chomedey de Laval et des Mille-Îles, accueilleront leurs premiers élèves en septembre 1995.

Les deux autres écoles (une primaire et une secondaire) relèvent de la commission scolaire de Saint-Jérôme et elles ont déjà commencé à recevoir leurs élèves cette année, en même temps que dans les autres écoles du secteur public.

Par ailleurs, le cégep de Saint-Jérôme offre maintenant le bac international.

### Saint-Jérôme

Le secrétaire général de la CS de Saint-Jérôme, Gilles Montreuil, a expliqué hier que le curriculum de l'école internationale est dispensé à des classes de première secondaire cette année, alors que ce sont des élèves de quatrième année qui seront pionniers du programme au primaire.

Il y a actuellement quatre groupes au programme international à l'école secondaire Cap Jeunesse, et trois groupes à l'école primaire Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, toutes deux situées à Saint-Antoine-des-Laurentides.

«Le fait que le cégep offre maintenant un bac international va nous aider à recruter nos élèves», a précisé M. Montreuil.

La commission scolaire de Saint-Jérôme est en pleine croissance. Elle reçoit chaque année entre 300 et 400 nouveaux élèves. Cette situation, selon le ministere de l'Éducation, va se poursuivre jusqu'en l'an 2000. Sa population scolaire est actuellement de 14 000 garçons et filles.

### Chomedey de Laval

Lors d'une entrevue, le directeur général de la CS Chomedey de Laval, Luc Mauger, a indiqué que la venue d'une école internationale dans son territoire avait deux buts bien précis: garder les élèves qui s'en vont au secondaire et offrir un complément local aux garçons et filles de cette commission scolaire inscrits aux classes de douance au primaire.

Actuellement, 23 p. cent des parents des jeunes qui entrent au secondaire après leurs études primaire à la CS Chomedey choisissent les écoles privées.

«Nous allons offrir une éducation aussi bonne, sinon meilleure, que les écoles privées et tout cela en maintenant la gratuité scolaire», a précisé M. Mauger.

Son adjointe, France Goulet, a souligné que pas moins de 200 parents avaient déjà manifesté le désir d'envoyer leurs enfants à cette nouvelle école internationale qui sera logée à l'école Alphonse-Desjardins. Pour y être admis, un élève devra passer avec succès des tests bien précis.

«En 1993, les élèves des écoles internationales de Montréal et d'ailleurs en province ont terminé devant ceux des collèges privés», a souligné fièrement Mme Goulet.

Les futurs élèves de l'école internationale de la CS Chomedey de Laval cohabiteront avec des jeunes en difficulté d'apprentissage. «Ce mélange correspondra entièrement aux visées du programme des écoles internationales», a ajouté Mme Goulet.

En septembre 1995, cette commission scolaire aimerait bien avoir entre quatre et six groupes de 30 élèves chacun pour lancer son école internationale. «La préférence sera donnée aux écoliers de notre territoire et si la demande n'est pas assez forte nous iront à l'extérieur», a précisé M. Mauger.

### Mille-Iles

À la CS des Mille-Îles, l'option école internationale sera probablement logée dans la nouvelle école qui sera construite à Bois-des-Filion.

Tout comme la CS de Saint-Jérôme, Mille-Îles est en croissance, tandis que Chomedey stagne.


SUPER LIQUIDATION

SABLE GS 94

No DE STOCK 49031

AUTOMATIQUE CLIMATISEUR

AUCUN COMPTANT REQUIS

399$** 24 MOIS

Plusieurs autres modèles en vente

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES

Ford LOCATION

Vos spécialistes de la location commerciale

**Location-bail 24 mois; 50 000 km inclus, excédent prédéterminé à 4¢ du km; dépôt de garantie remboursable de 475 $; transport et préparation: 750 $; véhicule très peu utilisé; taxes en sus; rabais Ford inclus.

50 VOITURES DE COURTOISIE DISPONIBLES

Circuit MERCURY

SERVICE 2 HEURES

6300, HENRI-BOURASSA MONTRÉAL-NORD 325-4700



Collège O'Sullivan de Montréal

N'attendez pas des lunes

Cours du soir

Formation en Techniques de bureau

*92 % de nos étudiants inscrits en Techniques de bureau en 1994 ont trouvé un emploi.*

- Optez pour une formation intensive de huit mois et obtenez une attestation d'études collégiales
- Spécialisations:
  - secrétariat juridique et notarial
  - secrétariat médical

Formation en Techniques juridiques

*Entrez dans le prestigieux monde juridique.*

- Optez pour une formation de trois ans et obtenez une attestation d'études collégiales
- Stage en entreprise de 450 heures
- Choix de carrières:
  - firme d'avocats et notaires
  - Tribunal du travail
  - palais de justice
  - service du contentieux, etc.

**Début des cours:** semaine du 12 septembre 1994
**Période officielle d'inscription pour les cours du soir:** du lundi au jeudi, jusqu'à 20 heures

Prêts et bourses
Sprint (Subventions et prêts individuels aux travailleurs)

Collège O'Sullivan de Montréal
1191, rue de la Montagne
Montréal (Québec) H3G 1Z2
(514) 866-4622



Collège O'Sullivan de Montréal

Internationalisez-vous !

Formation pour le commerce international

- Marketing international
- Paiement et financement du commerce international
- Transit international
- Courtage en douane
- Aspects légaux internationaux
- Gestion de projets d'exportation

Optez pour une formation intensive d'un an et demi et obtenez une attestation d'études collégiales en commerce international.

**Service de placement.**

En coopération avec FITT (le Forum de la formation en commerce international du Canada) –*(Forum of International Trade Training)*

**Début des cours du soir:** semaine du 12 septembre 1994

Prêts et bourses
Sprint (Subventions et prêts individuels aux travailleurs)

Collège O'Sullivan de Montréal
1191, rue de la Montagne
Montréal (Québec) H3G 1Z2
(514) 866-4622

# De beaux faux timbres du... Québec

**SUE MONTGOMERY**
*de la Presse Canadienne*

■ Ni la pluie, ni la neige... ni de faux timbres empêchent la livraison du courier.

« Vous voyez, nous avons tout un service, n'est-ce pas ? », a déclaré un porte-parole de Postes Canada quand il a appris qu'un magazine satirique avait réussi à faire livrer 31 lettres affranchies de faux timbres via le système de contrôle pourtant sophistiqué du service de la couronne.

« Nous n'aimons pas cela, mais cela prouve aux Canadiens que nous livrons la marchandise », a précisé M. Jean-Maurice Filion.

**Souveraineté postale**

Le magazine satirique Frank, basé à Ottawa, a posté 31 lettres cet été, toutes affranchies d'autant de faux timbres... du Québec, l'un d'entre eux montrant un Noir en train de se faire battre par la police et l'autre avec le portrait de la chanteuse pop Mitsou.

« Nous avons joué ce petit jeu afin d'affirmer la souveraineté postale du Québec », a lancé M. Glen McGregor, l'éditeur adjoint du magazine.

Le mot Québec est imprimé en larges caractères sur la série de 13 timbres, tout comme le prix, 43F, présumément la devise québécoise d'après l'accession à la souveraineté.

Les lettres ont été postées au Québec et ont été livrées à Ottawa et Vancouver, a précisé M. McGregor.

**Livrées le lendemain**

« Et je suis prêt à parier que la plupart d'entre elles ont été livrées dès le lendemain », a noté fièrement M. Filion.

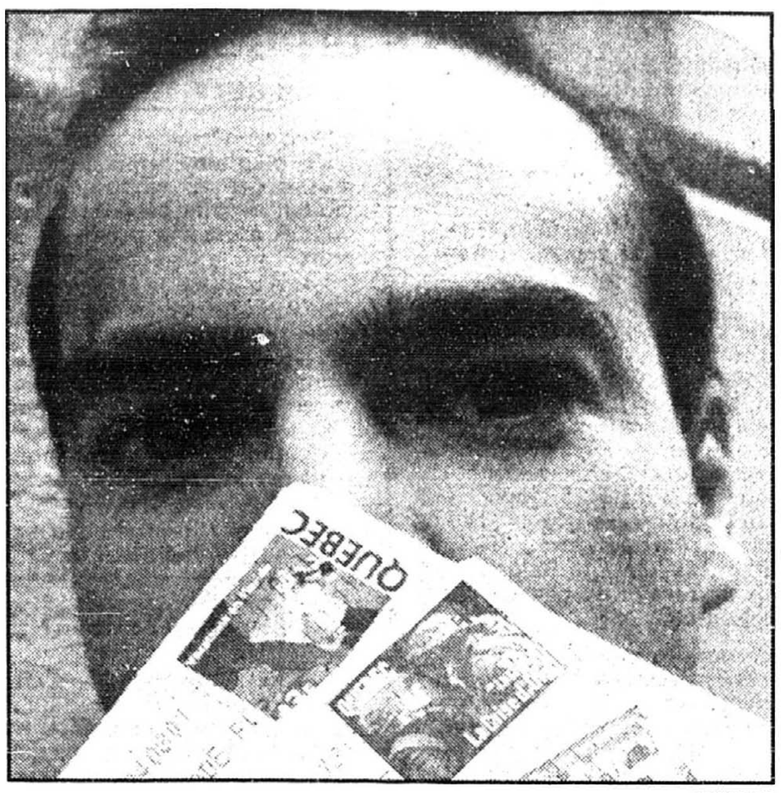


PHOTO CP

**Glen McGregor, du magazine Frank, exhibe quelques-unes des enveloppes qu'il a expédiées avec de faux timbres.**

En fait, une seule des lettres a mis plus de quatre jours avant d'être livrée en raison d'un code postal erroné.

Il s'agit de la deuxième initiative du genre par le magazine aux dépens des postes canadiennes. Vingt-huit lettres avaient été postées l'an dernier, dans ce cas avec de faux timbres canadiens. L'un d'entre eux montrait l'ex-première ministre Kim Campbell fumant de la marijuana. Vingt-six de ces lettres avaient atteint leur destination.

« Nous avons réussi à faire passer un pourcentage de timbres supérieur à la dernière fois, a noté M. McGregor. Dans le premier cas, les faux timbres portaient quand même le mot Canada, mais ici, avec le mot Québec bien en vue, je n'aurais pas cru qu'un service postal puisse mordre à l'hameçon. »

M. McGregor avait contacté les dirigeants de Postes Canada en 1993 avant de se livrer à ce petit jeu, leur demandant ce qui pourrait se passer si des lettres étaient postées avec de faux timbres.

« On m'avait dit que cela ne pourrait pas fonctionner à cause d'un système de vérification électronique sophistiqué et coûteux qui recherche une teinture phosphorescente sur le timbre. S'il ne la trouve pas, la lettre est automatiquement rejetée. »

M. Filion a confirmé que les lettres avec les timbres du Québec auraient dû être rejetées par la machine, puis vérifiées manuellement. Mais il précise que deux lettres sont vérifiées à la seconde, ce qui permet à certaines d'entre elles de passer malgré tout.

Même s'il est illégal de falsifier des timbres, aucune poursuite n'a été intentée envers le magazine l'an dernier et il n'y en aura pas cette année non plus.

« Cela ne vaut pas le coup de mettre plusieurs avocats sur une telle affaire », a délacré M. Fillon, ajoutant que les faux timbres ne représentent pas un grand problème en soi.

M. McGregor précise « que nous voulions être pris en défaut ». Les dirigeants du magazine ont été jusqu'à mettre de petites notes près des timbres pour attirer l'attention des postiers.

« Depuis quand le Québec a-t-il ses propres timbres ? » ou « Ce timbre pourrait être un faux », pouvait-on lire sur certaines lettres.

Certains timbres montraient René Lévesque en maillot de bain sortant de sa limousine ou encore Youppi !, la « mascotte clownesque des Expos de Montréal ».

A côté de ce dernier timbre, on pouvait lire : « Youppi ! sur un timbre ? Alons-donc ! »

La poutine était également à l'honneur sur un autre timbre.

# Recensement municipal et scolaire à Montréal du 6 au 11 septembre

**DENIS ARCAND**

■ Vraiment, nos ancêtres qui ont donné leur vie pour le droit de vote en 1837 ne sont pas morts en vain.

Avant même la fin de la présente campagne électorale provinciale, le citoyen montréalais verra défiler chez lui les recenseurs chargés de dresser les listes électorales pour deux autres scrutins. Les élections à la mairie de Montréal — et de toutes les villes du Québec — auront lieu le 6 novembre, celles à la commission des écoles catholiques de Montréal suivront le 20 novembre. Compte tenu du scrutin provincial du 12 septembre, cela fera trois élections en 38 jours.

Les recenseurs pour les deux élections de novembre passeront à Montréal la semaine prochaine, entre le 6 et 11 septembre. Fait nouveau, les deux listes électorales seront constituées en une seule opération et par une seule équipe de recenseurs, ce qui devrait épargner de l'argent aux contribuables. « Le dernier recensement nous a coûté environ un million, cela devrait nous coûter environ 500 000 $ cette fois », a indiqué le secrétaire d'élection, Fernand Carmel.

**Économie et vie privée**

Auparavant, la ville devait engager environ 5500 recenseurs et la CECM montait sa propre équipe. Cette fois, la ville n'engagera que 2300 recenseurs et la CECM, 2100.

Léon Laberge, président d'élection de la Ville de Montréal, a noté que Montréal avait proposé — en vain — au Directeur des élections du Québec de faire en même temps la liste provinciale, ce qui aurait permis d'autres économies.

M. Laberge a aussi souligné que la liste électorale de chaque quartier ne serait plus distribuée dans les 515 000 foyers montréalais. « À la place, l'occupant de chaque logis recevra après le recensement une simple note l'avisant qu'il est sur la liste ou qu'il n'est pas sur la liste. Ceux qui n'auront pas été joints durant le recensement pourront aller s'inscrire durant la révision de la liste. »

MM. Laberge et Carmel ont indiqué que la ville avait procédé ainsi par souci d'économie mais aussi dans le but de protéger la vie privée. L'ancienne liste de quartier comportait entre trois et sept pages ; envoyer un simple carton avisant chaque résidant de son inscription ou non sur la liste épargnera du papier. Lors du dernier recensement, l'impression et la distribution de ces listes de quartier avaient coûté 319 000 $.

« Indépendamment de l'économie ainsi réalisée, ce n'est pas tout le monde qui veut que tout le quartier sache où il vit et avec qui, a indiqué M. Laberge. Sans parler des personnes seules. »

**248 municipalités en élection**

Outre Montréal, des élections municipales auront lieu dans 247 municipalités du Québec le 6 novembre. Elles permettront de combler 200 postes de maire et 1365 postes de conseillers. Quarante-huit municipalités tiendront des élections pour la moitié du conseil municipal ( trois conseillers ).

Les autres villes de la région de Montréal qui seront en élection sont Baie-d'Urfée, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Montréal-Nord, Pointe-Claire, Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Saint-Pierre.

# Les ambulanciers réclament une enquête sur le décès d'une femme

## *La dame a succombé durant son transport par ambulance*

**SUZANNE COLPRON**

■ En « bon citoyen », le Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec ( RETAQ ) a demandé, hier, au coroner en chef d'ordonner une enquête publique sur le décès d'une femme, morte pendant son transport à l'Institut de cardiologie de Montréal en juillet.

Les portes de l'ambulance qui devait assurer son transport à l'hôpital ont refusé de s'ouvrir et il a fallu attendre l'arrivée d'un autre véhicule.

« Il ne s'agit pas de porter des accusations contre la Corporation Urgences Santé », a précisé Me François Lamoureux, du service juridique de la CSN. « Il s'agit plutôt de faire son devoir de bon citoyen. Nous sommes tenus, comme tout le monde, d'aviser le coroner lorsqu'un décès survient dans des circonstances obscures. »

Le RETAQ soutient que la patiente décédée ( on ignore son nom et son âge ) aurait peut-être pu survivre si elle était arrivée à l'hôpital plus rapidement.

Toutefois, Me Lamoureux refuse de préciser combien de temps s'est écoulé entre l'appel d'une seconde ambulance et son arrivée sur place. Mais il demeure convaincu que, sans ce délai, les ambulanciers auraient « peut-être eu une chance de sauver la patiente. »

C'est la raison pour laquelle le syndicat, après avoir fait une « longue et rigoreuse enquête », a décidé de porter l'affaire devant le coroner en chef, Me Pierre Morin. Cette procédure, aux dires du coroner en chef adjoint, le docteur Serge Turmel, n'est pas exceptionnelle.

« Tout citoyen, a-t-il expliqué, peut demander au coroner de faire une investigation à la suite d'un décès même si, dans les faits, la grande majorité des demandes sont faites par des médecins et des policiers. »

Le docteur Turmel a confirmé avoir reçu la demande du RETAQ, hier matin. « Mais, a-t-il dit, nous avons trop peu d'informations pour débuter l'investigation. Nous ne savons même pas l'identité de la victime. »

Le syndicat demande également au coroner d'enquêter sur la flotte de véhicules utilisée pour le transport des patients et, s'il y a lieu, de faire les recommandations qui s'imposent pour éviter la répétition de tels événements. « L'objectif principal visé par cette demande d'enquête est de mieux protéger la population », a insisté Me Lamoureux.

Plusieurs ambulances connaissent des ennuis mécaniques, a-t-il indiqué, et la direction d'Urgences Santé est au courant de la situation.

On sait que le syndicat des techniciens ambulanciers négocie actuellement avec Urgences Santé sur la question des horaires de travail. Les discussions se déroulent en présence de Paul-Émile Thellen, médiateur spécial nommé par le ministre du Travail le 4 août. Deux ordonnances ont été émises coup sur coup par le Conseil des services essentiels depuis juin contre le RETAQ et ses membres. Un grand nombre d'ambulanciers font face à des accusations d'outrage au tribunal pour avoir poursuivi leurs moyens de pression.

Me Lamoureux jure que cette demande d'enquête publique n'est pas liée aux négociations en cours.

# La compétence des réparateurs d'électroménagers mise en doute

**DANIELLE BONNEAU**

■ Il y a de gros problèmes dans le domaine de la réparation des appareils électroménagers, a constaté l'ACEF-Centre lors d'une enquête réalisée par sa revue *Consommation*. La moitié des réparateurs, estime-t-elle, sont incompétents.

Après avoir tendu un piège à dix réparateurs d'appareils électroménagers, le printemps dernier, l'association a en effet constaté des faits troublants : seulement quatre des dix réparateurs invités à examiner une cuisinière électrique et un réfrigérateur ont posé le bon diagnostic sur les deux appareils.

« Même si nous leur avions seulement demandé d'examiner les appareils et d'estimer le coût des réparations à faire, quatre réparateurs ont effectué la réparation. Dans la moitié des cas, cette réparation n'était pas appropriée, a révélé hier Maryse Guénette, rédactrice en chef du magazine *Consommation*, lors d'une conférence de presse. Un réparateur a même réussi à brûler le compresseur de notre réfrigérateur. »

Or les problèmes dont souffraient les deux appareils étaient relativement simples à régler, indique Jocelyn Lamothe, professeur en réparation d'appareils électroménagers à l'école de formation professionnelle Antoine-de-Saint-Exupéry, qui a provoqué le bris des appareils pour les fins de l'expérience.

« Les résultats ne me surprennent pas, dit-il. Beaucoup de techniciens n'ont pas de formation. Et cela se complique de plus en plus avec l'électronique. La technologie n'arrête pas. Les grandes compagnies demandent à leurs employés de se recycler, mais on ne voit pas de techniciens indépendants dans les classes. Or ce n'est plus n'importe qui, qui peut réparer les appareils. »

Comme on peut le lire dans le tout nouveau numéro de la revue *Consommation*, non seulement plusieurs des réparateurs n'ont pas réussi à trouver ce qui n'allait pas sur l'un ou l'autre des appareils, mais les coûts variaient beaucoup pour la réparation et l'évaluation. L'entreprise dont le technicien a notamment fait brûler le compresseur du réfrigérateur, Cadet Réfrigération, a par ailleurs déjà eu plusieurs démêlés avec la justice.

Dans ce domaine, le magasinage n'est pas vraiment une solution, estime Maryse Guénette. « Comme les prix pour une seule évaluation varient de 20 $ à 61,15 $, personne n'a intérêt à magasiner très longtemps. La seule alternative pour le consommateur est donc de se fier au bouche à oreille. »

Trouvant la situation très inquiétante, l'ACEF-Centre appuie certaines des recommandations de la Corporation des techniciens en électroménagers.

« Les techniciens, les enseignants et les manufacturiers devraient se réunir et mettre sur pied une formation adéquate de niveau collégial, que le gouvernement rendrait obligatoire, indique Louise Rozon, directrice de l'association. Ils devraient aussi offrir une formation continue qui permettrait aux techniciens de mettre leurs connaissances à jour. Les deux formations devraient tenir compte des nouvelles technologies. »

La Corporation des techniciens en électroménagers, fondée il y a moins d'un an, a justement été créée pour essayer de régler les problèmes dans ce secteur. Pour l'instant, elle regroupe une soixantaine de techniciens de la région de Québec, mais elle compte élargir considérablement ses rangs au cours de la prochaine année, indique un de ses directeurs, Jacques Després.

« Environ 60 p. cent des réparateurs n'ont pas la compétence requise pour faire des réparations adéquates, révèle-t-il. Beaucoup de gens s'improvisent techniciens. Mais pour réparer des appareils électroménagers, il ne suffit pas de dévisser des vis. Il faut connaître toutes les marques, ce qui est très difficile. C'est pourquoi nous croyons que des études de niveau secondaire ne sont pas suffisantes. Nous voulons aussi que les techniciens passent des tests et détiennent des cartes de compétence. »

En attendant que ces projets se concrétisent, l'ACEF-Centre recommande aux consommateurs de conserver les vieilles pièces de leurs appareils électroménagers, car elles pourraient servir en cas de litige. L'association souligne aussi qu'en vertu de la Loi sur la protection du consommateur, les réparateurs sont tenus de fournir une évaluation écrite avant d'effectuer toute réparation de plus de 50 $. Selon l'article 185 de la loi, par ailleurs, le commerçant qui effectue une réparation est obligé de fournir une facture détaillée. L'association invite les gens à s'informer auprès de l'OPC en cas de doute... et à se plaindre s'ils ne sont pas satisfaits.


DÉCOUVREZ LA NOUVELLE CITÉ DE L'INFORMATIQUE
MICRO-BOUTIQUE

Macintosh LC 475 4/160 et imprimante StyleWriter

*Macintosh LC 475 4/160*
- 68LC040, 25 MHz
- 4 Mo de mémoire vive
- Disque rigide interne de 160 Mo
- Moniteur 14 po ColorPlus de Apple
- Entrée et sortie stéréo
- Nouveau clavier étendu Apple Design
- Souris Mouse II
- ClarisWorks 2.0, Agent DA et 1000 cliparts gratuits
- Garantie 1 an sur place pour l'ordinateur

*Imprimante StyleWriter II*
- Technologie du jet d'encre
- Résolution de 360 ppp
- Vitesse de 1 à 2 ppm

Macintosh LC 475 — Ne payez rien 95 avant février — 1994$

Services Gratuits Plan PME Plan Famille

Plan Famille

*Conçu pour répondre aux besoins de tous les membres de la famille, ce plan vous fait profiter d'avantages que seule Micro-Boutique est en mesure d'offrir. Jugez-en par vous-même.*
À l'achat d'un ordinateur PC, vous obtenez :
- Un cours d'introduction à l'informatique de 8 heures qui vous explique les notions fondamentales de l'informatique, vous initie à ClarisWorks et comment intégrer le PC dans votre environnement.
- L'assurance d'un service rapide de réparation
- 20% de rabais sur les bureaux de services (jusqu'au 31 oct. 94)
- Possibilité de financement

*Power Translator*
Un logiciel de traduction rapide et efficace
219$

LA NOUVELLE CITÉ DE L'INFORMATIQUE... TOUTES LES VOIES VOUS Y MÈNENT!

MONTRÉAL
6615 avenue du Parc
(514) 270-9206
lundi à mercredi de 9h00 à 18h00
jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00
samedi de 9h30 à 17h00

LONGUEUIL
93 rue St-Charles Ouest
(514) 674-6253
lundi à mercredi de 9h00 à 17h30
jeudi et vendredi de 9h00 à 20h00
samedi de 9h30 à 17h00

SHERBROOKE
2445 rue King Ouest
(819) 564-4644
lundi à mercredi de 9h00 à 17h30
jeudi et vendredi de 9h00 à 20h00
samedi de 9h30 à 17h00

MICRO BOUTIQUE
Centres de l'informatique
Depuis 1983

Concessionnaire autorisé
Partenaire d'affaires principaux
COMPAQ


# Poursuite de 311 000$ de la skieuse Lucie La Roche contre son assureur

**LUCIE CÔTÉ**

■ La skieuse Lucie La Roche poursuit sa compagnie d'assurances pour 311 000 $.

La jeune femme, membre de la célèbre famille de skieurs de Lac-Beauport, en banlieue de Québec, reproche à la compagnie Lloyd's de Londres et à son fondé de pouvoir, M. J. Oppenheim, de ne pas respecter les clauses du contrat passé en novembre 1991, qui prévoyait le versement d'une indemnité en cas d'invalidité.

Membre de l'équipe nationale de ski alpin de 1985 à 1992, la skieuse a participé à des épreuves de la Coupe du monde et a été sélectionnée pour les Jeux olympiques d'Albertville, en 1992.

Mais elle se blesse gravement une première fois, le 8 décembre 1991, en Italie. Un ligament est déchiré, une reconstruction de l'articulation est nécessaire, mais Lucie La Roche tente néanmoins de skier à Albertville, à l'aide d'une orthèse.

Elle se blesse de nouveau, lors d'une descente d'entraînement, à Méribel, en février 1992, mais cette fois au genou gauche. La skieuse affirme que cette deuxième blessure n'a pas été causée par son autre genou déjà abîmé.

La gravité de son état, qui nécessite d'autres interventions chirurgicales, rend son rétablissement pénible et l'oblige à renoncer à son entraînement. Puis, elle annonce sa retraite en juin 1993.

Lucie La Roche est, explique-t-elle dans sa poursuite, complètement invalide, au sens où sa police l'entend, et elle entend donc recevoir les sommes prévues, soit 500 $ par semaine jusqu'à concurrence de 52 semaines, et un montant supplémentaire de 250 000 $. Puisque sa compagnie d'assurances a refusé jusqu'à maintenant de verser l'indemnité, Lucie La Roche s'est adressée à la Cour supérieure pour régler le litige.

# Le Barreau peut-il faire valoir la confidentialité des sources des journalistes?

**JEAN-PAUL SOULIÉ**

■ Le Barreau peut-il intervenir devant un tribunal pour y faire valoir, de concert avec la Fédération professionnelle des journalistes ( FPJQ ), un droit fondamental, celui de la confidentialité des sources journalistiques ? C'est autour de ce débat qu'ont tourné, lentement, les discussions d'hier devant le Comité de déontologie policière présidé par Me Gilles Mignault, assisté de M. Jean-Pierre Tremblay et de Mme Carole Michaud.

Le plaignant, Pierre-André Othelo, y a fait assigner trois policiers de l'anti-gang, Mario Giscondi, Daniel Lemay et Sylvain Brouillette, défendus par Me Pierre Dupras, pour atteinte à sa vie privée. Ils auraient communiqué des informations sur Othelo, qui venait d'être arrêté et accusé d'agression sexuelle, au journaliste Serge Labrosse, du Journal de Montréal. Celui-ci s'est retranché derrière la confidentialité des sources qu'il doit protéger pour éluder les questions du procureur du commissaire à la déontologie, Me Louis Masson. Il a cependant reconnu que c'était des policiers qui lui avaient fourni, par téléphone, les renseignements sur Othelo, sur son arrestation, et sur les 12 000 $ saisis sur lui.

Le comité a décidé d'ajourner ses audiences *sine die* pour étudier toute la jurisprudence que lui a soumise Me Jean Larin, représentant le Barreau et la FPJQ, pour justifier sa présence. Les parties seront convoquées en temps utile.

# Se disant berné, un homme demande à la cour l'annulation de l'achat d'un terrain à Blainville

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un homme qui affirme avoir été berné par des promoteurs et un notaire lors de l'achat d'un terrain dans le projet de développement immobilier Les Boisés équestres de Blainville, demande à la Cour supérieure d'annuler la vente et d'ordonner un dédommagement de 106 922,60 $.

M. André Desparois soutient que lorsque l'acte de vente a été passé devant le notaire Jean Blanchard, celui-ci et les promoteurs savaient depuis six mois que le ministère de l'Environnement n'autorisera pas sur cet emplacement la construction de rues et l'aménagement d'infrastructures par la municipalité.

Les promoteurs ont divisé le vaste espace en quatre ilôts; aucune construction n'a pu être réalisée sur deux emplacements parce que ces deux sections sont situées dans la zone tampon de l'usine de traitement de déchets toxiques Stablex. La zone sécuritaire de 500 mètres, établie par le ministère, n'est pas respectée.

Dans ce secteur, les maisons sont de construction prestigieuse et M. Desparois voulait en ériger une de 250 000 $, ce qui est un peu inférieur au prix moyen.

### Échec de la ville

Les autorités municipales de Blainville se sont adressées à la Cour supérieure pour forcer le ministère de l'Environnement à revenir sur sa décision et à autoriser l'érection d'infrastructres, mais un juge a rejeté la requête.

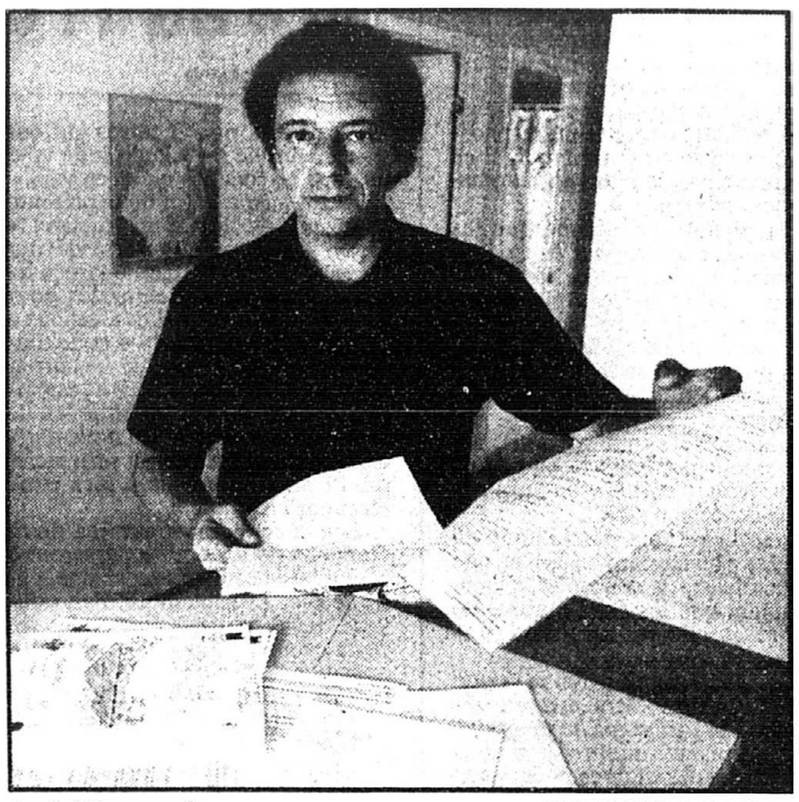

André Desparois — PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

L'affaire a été portée devant la Cour d'appel.

Lors des audiences, Stablex a conservé une certaine neutralité. Son procureur a cependant rappellé que son terrain est sécuritaire.

«Quand je me suis présenté pour faire l'achat de ce terrain, le vendeur m'a promis qu'une rue serait construite très prochainement. Nous sommes aujourd'hui en 1994 et rien n'a encore été réalisé. Trois des cinq compagnies agissant dans ce projet ont fait faillite. Et Me Blanchard n'est plus membre de la Chambre des notaires», a déclaré hier à *La Presse* M. Desparois.

Le notaire Blanchard a été longtemps maire de Sainte-Thérèse.

Le coût des infrastructures était compris dans le prix de vente du terrain.

Dans la requête déposée au greffe civil de la Cour supérieure au palais de justice de Saint-Jérôme, il est écrit que Me Blanchard s'est placé en conflit d'intérêts face à M. Desparois puiqu'il était à ce moment officier de l'une des corporations défenderesses — secréaire de 2622-6415 Québec Inc — qui administrait le projet Les Boisés du Parc équestre. «Il s'agit-là d'un fait que Me Blanchard a omis de révéler au demandeur», précise-t-on.

Ce notaire aurait dû révéler à son client que la ville de Blainville s'était vue refuser son permis concernant les insfrastructures par une décision du 22 juin 1990 du ministre de l'Environnement.

Il est évident que M. Desparois a acheté ce terrain uniquement dans le but d'y faire construire une maison. «Le demandeur, est-il écrit dans la requête, n'était absolument pas intéressé à acquérir un terrain vague sur lequel rien ne pourrait jamais être construit.»

# Stéphane Sirois a-t-il été maladroit ou violent avec un bébé de 11 semaines?

LUCIE CÔTÉ

■ Accusé d'homicide involontaire, Stéphane Sirois a-t-il été maladroit ou extrêmement violent avec le bébé de 11 semaines dont il a provoqué la mort?

Le juge Rolande Matte, de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale, qui a entendu les versions diamétralement opposées des deux avocats, au cours du procès qui s'est terminé hier, fixera le 30 septembre prochain le prononcé de son jugement.

Hier, Me Guy Prénovost, l'avocat de Stéphane Sirois, qui n'a fait entendre pour seul témoin que le jeune accusé de 24 ans, a d'abord tenté d'obtenir un délai pour préparer sa plaidoirie.

L'avocat prétendait n'avoir pas pu se préparer parce qu'il avait été en vacances tout l'été... Le juge Matte a rétorqué qu'il savait dès le mois de juin que le procès se terminerait cette semaine.

«Je ne vois pas où est l'urgence», a répliqué l'avocat de la défense. Mais le juge Matte a expliqué vouloir utiliser au maximum le temps qui lui était dévolu. Le magistrat a cependant consenti à accorder trois semaines de sursis à Me Prénovost pour l'exposé écrit de la partie de sa plaidoirie consacrée à la jurisprudence.

L'avocat de Stéphane Sirois a donc plaidé que son client, gardien d'enfant inexpérimenté, avait peut-être tenté trop vigoureusement de réanimer le bébé de sa conjointe, qu'il avait trouvé très pâle, inerte, les yeux révulsés sur son lit.

Les tapes données dans le dos du bébé pour dégager ses voies respiratoires auraient pu provoquer la double hémorragie — des méninges et de la rétine — qui a causé le décès du petit Steven, a suggéré Me Prénovost.

Les médecins spécialistes appelés par la poursuite au cours du procès ont cependant été formels; ces deux hémorragies indiquent que la victime a succombé au «syndrome du brassage du bébé». Le nourrisson a dû avoir été secoué avec une telle force que sa tête a ballotté d'avant en arrière et de gauche à droite et que son cerveau a roulé dans la boite crânienne.

Ce n'est que plus tard, alors qu'il glissait dans le coma, que le bébé a connu un arrêt cardiorespiratoire, ont expliqué les médecins.

Dans sa plaidoirie présentée après celle de son confrère, le procureur de la Couronne, Me Lori Weitzman, a reproché à l'accusé, unique témoin du drame, son impuissance à expliquer les deux hémorragies qui ont entrainé la mort du bébé et l'énorme hématome qui couvrait sa tempe.

«Je pense que sa narration de la journée du 11 mars 1993 (date du décès du bébé) sonne complètement faux», a affirmé l'avocate, ajoutant: «Personne ne prétend qu'il avait l'intention de tuer le bébé. Mais il a peut-être paniqué après avoir vu les conséquences de son geste.»

La représentante du ministère public a aussi souligné la bonne crédibilité de son témoin Reynald Huet, le concubin de la mère d'Annie Valentine, conjointe de Stéphane Sirois et mère du petit Steven.

Reynald Huet a raconté avoir vu l'accusé secouer le bébé sans ménagement à deux reprises en deux mois.

# Pour se protéger contre la mafia, des juges vont dormir en prison

*Reuter*

*CATANZARO, Italie*

■ Inquiète pour la sécurité de ses juges anti-mafia, la ville de Catanzaro, dans le sud de l'Italie, leur a ordonné d'aller dormir sous les verrous.

«Je pense que cela signifie que mes collègues et moi-même faisons un bon travail», a commenté Luciano d'Agostino qui, comme les trois autres magistrats visés par cette mesure, constitue une cible potentielle pour la mafia.

Résigné à se plier à la décision des autorités locales, le juge a ajouté qu'il ignorait quand il devrait rejoindre la prison, où il dormira sans doute du sommeil du juste.


Cet été,
donnez sang risque

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Services transfusionnels

Pour savoir où et quand donner du sang,
appelez **Info-Collecte** au **527-1501**

NOUS ACHETONS LES BEAUX
*Bijoux*

*Vous pouvez obtenir des milliers de dollars pour un bijou que vous ne portez que rarement. Nous achetons les beaux bijoux à très bon prix et nous payons sur-le-champ. Appelez-nous dès maintenant.*

THOMPSON & WHETSTONE LTÉE.
289-9761
1117, RUE SAINTE-CATHERINE O., BUR. 900, MONTRÉAL

Jouez gagnant au
Québec Hilton.

Du 1er au 15 septembre 1994
les clients du Québec Hilton gagnent à coup sûr
grâce à notre fantastique tarif de
99 $*

Les clients qui se prévalent de notre tarif gagnant* reçoivent une **CARTE À GRATTER** par séjour et s'assurent ainsi de gagner l'un des cinq prix instantanés, qui vont du petit déjeuner gratuit jusqu'à
UNE NUIT GRATUITE !

**Pour réserver, il suffit de composer le**
**1-800-447-2411**
**et de demander le tarif gagnant.**

QUÉBEC HILTON

3, Place Québec (Québec) G1K 7M9

* Par chambre, par nuit, occupation simple ou double. Nombre limité de chambres. L'offre ne s'applique pas aux groupes et ne peut être jumelée à aucun autre forfait ou promotion spéciale. Sans valeur commerciale

W2131434

DE TOUTE URGENCE
FAITES VOTRE DON
POUR LES RWANDAIS

CES GENS L'ONT DÉJÀ FAIT ...

Felipe Alou, Lise Bacon
Sonia Benezra, Janette Bertrand
Jean Besré, Jocelyne Cazin
Jean-Pierre Coallier, Yvon Deschamps
Michel Forget, Françoise Graton
Claire Lamarche, Gaston L'Heureux
Gilles Pelletier, Lise Payette
Donald Pilon, Patrick Roy, Janine Suto.

Les centrales syndicales:
Gérald Larose, président (CSN)
Clément Godbout, président (FTQ)
Lorraine Pagé, présidente (CEQ)
Régine Laurent, présidente (FIIQ)
Laurent Pellerin, président général (UPA)
Serge Turgeon, président (UDA)

... ET VOUS INVITENT À LE FAIRE

*Maintenant*

FAITES-LE DIRECTEMENT À UNE CAISSE DESJARDINS DE VOTRE RÉGION

OU ENVOYEZ VOS DONS À:
OXFAM-QUÉBEC
2330, Notre-Dame Ouest, #200, Montréal (QC), H3J 1N4

CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY
3830, avenue Lacombe
Montréal

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION
Auditorium
le jeudi 22 septembre 1994
15 h

Bureau du président
Conseil d'administration

W2133680

AIDER LE MONDE MOT À MOT

CODE

L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement

*Pour plus de renseignements, composez le 1-800-661-2633*

avis Nouvelle autorisation

En vertu de l'article 64 de la Loi électorale, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé à compter du 18 août 1994 l'instance du parti ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC de la circonscription de Mercier. Monsieur Patrick Tremblay agit comme représentant officiel de cette instance.

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1 800 461-0422

W2133728

LANGUES SECONDES ET ÉTRANGÈRES

*Cours axés sur la communication orale*
*Moyenne de 15 étudiants par groupe*
*45 heures*
*Coût: 120 $ incluant le test de classement*

**Cours du soir**
Anglais, chinois (mandarin), espagnol, italien, japonais, russe
Ateliers de conversation en italien et en espagnol
Inscription sur rendez-vous avant le 4 sept 1994 au 332-3000, poste 313
Début des cours: le 19 septembre 1994

**Cours intensifs le samedi**
Anglais: niveaux débutant, intermédiaire et avancé
Italien: niveaux débutant et intermédiaire
Espagnol: niveau débutant
Horaire: 10 samedis consécutifs de 9 h à 13 h à compter du 24 septembre 1994

**Inscription:**
présentez-vous sans rendez-vous au S-107 du pavillon Ignace-Bourget, les 7 et 8 septembre 1994 de 19 h à 20 h 30
10500, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal

Téléphone: 332-3000, poste 313

Collège de Bois-de-Boulogne
ÉDUCATION DES ADULTES

95-32

L'avenir en formation

# 25 ans sans tomber dans le rouge

Savoir qu'on peut économiser beaucoup, semaine après semaine, ça fait aussi partie des bonnes choses de la vie.

**1,95$**

KETCHUP
AUX TOMATES
**HEINZ**
750 ML + 250 ML BONI

25

provigo

*Vingt-cinq ans de bonnes choses*

EN VIGUEUR DU 29 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE

# Mireille Carrière candidate à la mairie de Greenfield Park

GEORGES LAMON

■ Les candidats à la succession du controversé maire de Greenfield Park, Stephen Olynyk, pour l'élection de novembre, sont désormais connus. L'ex-conseiller Marc Duclos et le conseiller Robert Turnbyne ont déjà manifesté publiquement leurs intentions.

La dernière en lice est Mireille Carrière, conseillère municipale depuis quatre ans dans cette municipalité, qui vient d'annoncer officiellement sa candidature.

L'équipe Carrière comprendra un des conseillers actuels, William Buckley, qui termine un deuxième mandat, et cinq nouveaux venus. Il s'agit de Monica Bhattacharya, agent d'immeuble ; David Lavallée, restaurateur ; Gary Pitts, avocat ; Daniel Lépine, directeur général de la Plomberie Jean Lépine ; et George Miller, PDG d'une compagnie maritime.

Mme Carrière nie être la « dauphine » du maire Olynyk. Elle insiste pour dire que ce dernier n'a eu « aucun droit de regard sur sa décision » de se porter candidate. Pourtant, certains opposants ne se cachent pas pour dire qu'elle représente « la continuité d'Olynyk », homme qu'elle a du reste toujours appuyé au conseil.

« Je pense que j'ai fait la preuve que j'étais capable de prendre mes décisions moi-même, a-t-elle expliqué. J'ai une nouvelle et autre vision des choses que M. Olynyk, a-t-elle précisé. Mais jamais je ne parle et ne parlerai contre lui. »

Si elle est élue, Mme Carrière entend bien favoriser la transparence au conseil et aussi accorder davantage de temps aux citoyens pour s'exprimer au conseil, ce qui n'a pas toujours été le cas avec l'actuel maire.

Au nombre de ses priorités figurent : l'implantation d'une maison des jeunes dans la municipalité, la construction d'une piscine intérieure au chalet René Veillette ( un dossier dans l'air depuis 1973 ) et une restauration de l'hôtel de ville actuel pour une meilleure redistribution des espaces. Elle veut également attirer davantage de commerçants dans la municipalité où, selon elle, il y a beaucoup d'espaces commerciaux à louer. Elle attribue cette difficulté à la réglementation municipale plutôt sévère. Ainsi la ville de Greenfield Park depuis fort longtemps, ne tolère aucun bar ni salles de jeux commerciales sur son territoire. Cependant, la candidate refuse de s'aventurer sur la route des promesses, en particulier sur la question d'un éventuel gel des taxes.

Déjà, Marc Duclos a annoncé son intention de briguer les suffrages à la mairie avec une équipe complète de candidats. Ce n'est cependant pas avant deux semaines qu'il dévoilera les noms de ceux-ci.

M. Duclos qui, ces derniers temps, a souvent eu maille à partir avec M. Olynyk, avait contesté, le 13 juillet, son arrestation « illégale » sur l'ordre du maire Olynyk, pour avoir « troublé l'ordre et la paix » à l'assemblée de conseil du 26 octobre 1993. Gratifié d'une contravention de 100 $, il avait été acquitté par le juge Jean-Guy Clément, de la Cour municipale. Toutefois, la ville en a appelé de ce jugement devant la Cour supérieure.

Un autre conseiller de longue date, Robert Turbyne, a également annoncé son intention de se présenter à la mairie.

# Les problèmes d'eau potable de St-Constant devraient être résolus dès l'an prochain

GEORGES LAMON

■ Les citoyens de Saint-Constant, aux prises depuis de nombreuses années avec une disette d'eau potable et une pression continuellement déficiente, devraient voir leur casse-tête quotidien être résolu dès l'an prochain. L'eau coulera « normalement de leur robinet, douze mois par année, canicule ou pas », a annoncé le maire Daniel Ashby.

En effet, la ville de Candiac, sa voisine qui l'alimente en eau potable avec Sainte-Catherine et Delson - et Saint-Philippe l'an prochain -, construira un réservoir souterrain de deux millions de gallons d'eau avec poste de surpression. Ceci devrait augmenter la fiabilité du réseau en tout temps, selon la firme Municor Experts-Conseils, chargée du projet, et la firme d'architectes Collette, Duval et Associée ( Martine Daignault ).

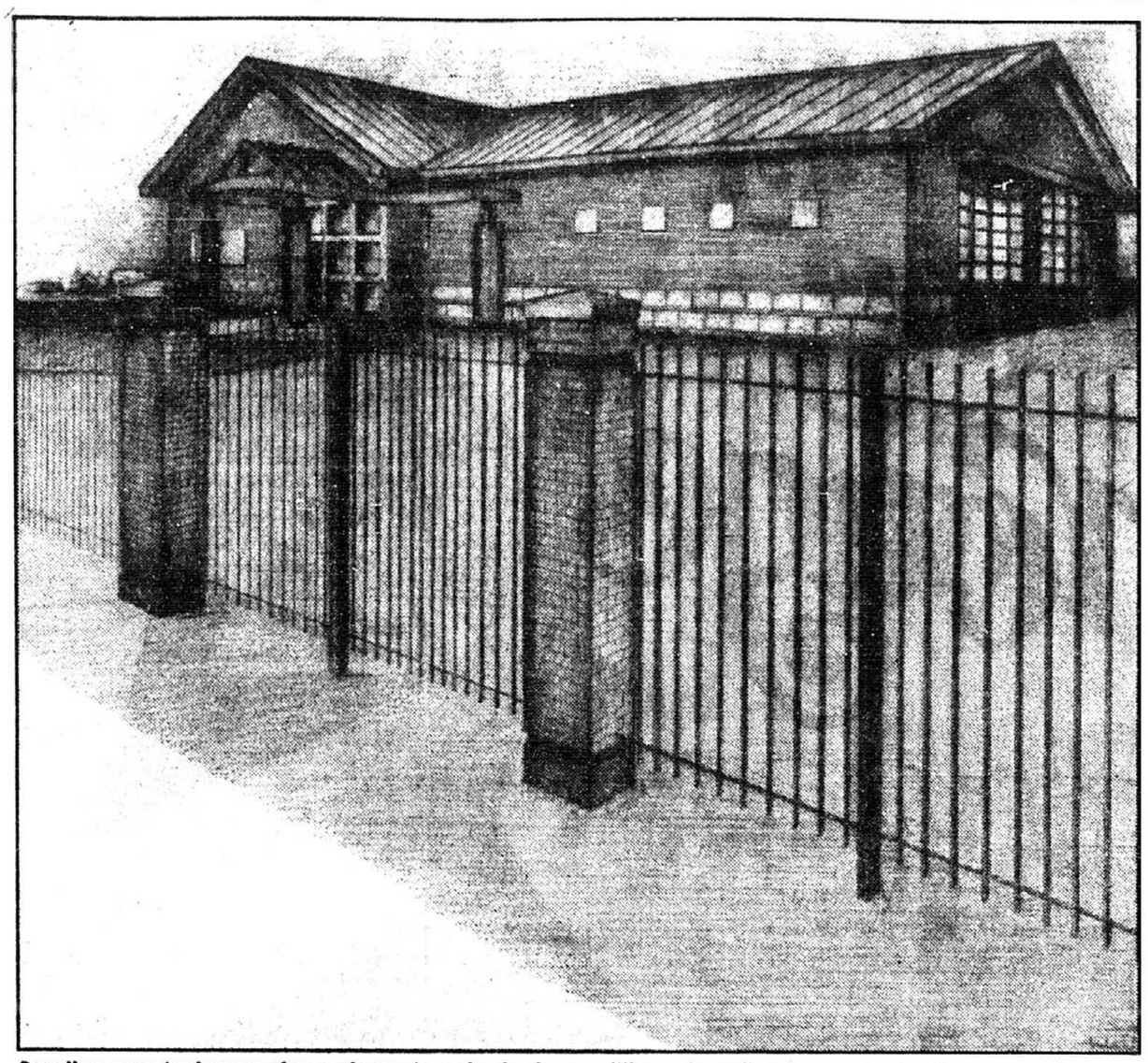

Candiac construira un réservoir souterrain de deux millions de gallons avec poste de surpression.

Actuellement, l'usine de filtration de Candiac fonctionne à 44 p. cent de sa capacité. Le réservoir qui sera construit sur le territoire de Saint-Catherine ( route 132 et rivière Saint-Régis ), suffira pour répondre aux besoins pour les 15 prochaines années. Les travaux de construction de ce réservoir, qui coûteront cinq millions, commenceront en décembre et se termineront en mai 1995.

Le réservoir intermunicipal Saint-Régis, qui doit son nom à la rivière Saint-Régis coulant à proximité, sera recouvert d'un bâtiment connu sous le nom de station de pompage, équipée de deux séries de pompes.

C'est la municipalité de Candiac qui en sera le maître d'oeuvre et empruntera par règlement la totalité de la somme nécessaire. Toutefois, le maire André J. Côté, n'exclut pas la possibilité d'obtenir une subvention provinciale d'environ 40 p. cent pour financer ces travaux. Une rencontre doit avoir lieu avec le ministre Claude Ryan à cette fin.

**Problème important**

Le maire Côté n'a pas caché qu'il s'agissait d'un « problème important » qui se discutait depuis 1991. En juillet dernier, le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec avait obligé par ordonnance la municipalité de Candiac à construire un tel réservoir pour desservir ses voisines dont Saint-Constant, qui avait été, en février 1991, à l'origine de cette ordonnance ministérielle. Saint-Constant, à cause de sa croissance démographique, éprouvait toujours une disette d'eau et une baisse constante de pression. Selon le maire Côté, la ville de Candiac a un « mandat de justice sociale » envers les municipalités qu'elle dessert en eau.

Evidemment, chaque municipalité paiera au prorata de sa consommation. La consommation des villes se situait en 1993 , à 35 p. cent pour Candiac, 29 p. cent pour Saint-Constant, 24 p. cent pour Saint-Catherine et 12 p. cent pour Delson. Au total, les quatre municipalités ont ainsi consommé 10 795 063 gallons d'eau contre 10 253 960 en 1992.

Rappelons que l'usine de filtration de Candiac construite en 1957 avait une capacité de 1,5 million de gallons ; en 1975, cette capacité s'est accrue à six millions et en 1991 à 16 millions. En juillet dernier, on estimait que la consommation totale des quatre villes se chiffrait à 6 583 407 mètres cubes. Cela représente une moyenne de 130 000 litres d'eau par citoyen pendant six mois. Selon l'ingénieur-conseil, spécialiste en matière d'eau, François Lalande, cette hausse est essentiellement imputable à la croissance démographique, estimée dans cette région précise à 5,7 p. cent par an sur une période de 20 ans ( la prévision pour le Québec s'élève à un p. cent ).

Quant aux municipalités de Saint-Constant et de Sainte-Catherine, elles devront s'ajuster en conséquence en branchant une conduite d'amenée au réservoir. Déjà, Saint-Constant a dépensé 1,2 million pour augmenter le diamètre de la conduite et dépensera l'an prochain un autre demi-million pour installer une autre conduite d'amenée rejoignant le futur réservoir souterrain.

Cela faisait dire au maire Ashby, qu'en réglant ce dossier, Candiac « fait un pas de géant vers un développement durable dans une perspective régionale ».


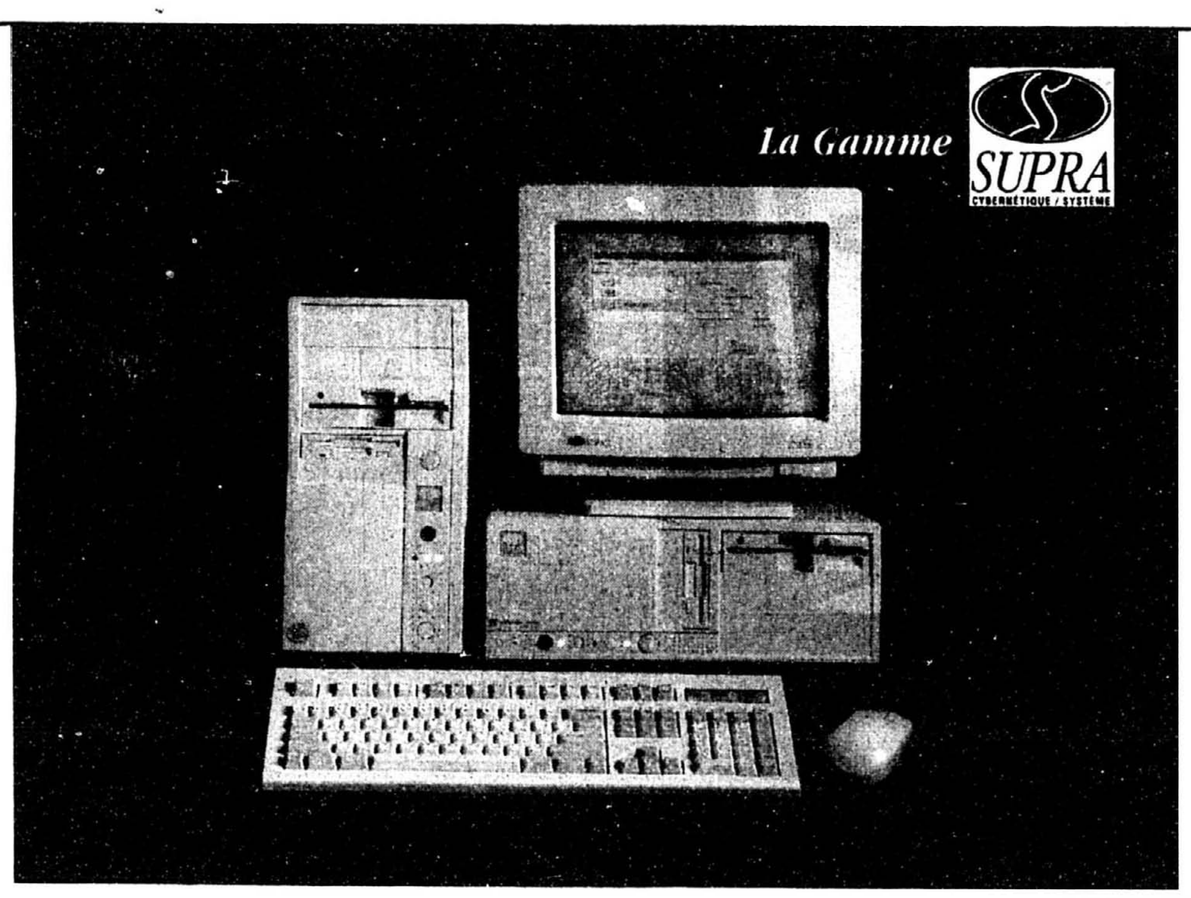


SUPRA PENTIUM 60 MHZ P.C.I.

4megs RAM, 512k cache
Processeur Intel Pentium 60MHZ
Carte mère de Technologie P.C.I.
Lecteur 3 1/2, 1.44meg
Contrôleur
Alimentation 200 watts
Disque dur 260 megs, FUJITSU
Clavier canadien français
Carte vidéo 1 meg acc. Windows
Dos 6.22 Français
Souris Microsoft
Garantie 2 ans / 5 ans main-d'oeuvre

1999$

SUPRA 486-33MHZ

4megs Ram, 256k cache
Processeur Intel I486SX-33MHZ
Lecteur 3 1/2, 1.44meg
Contrôleur
Alimenteur 200 watts
Disque dur 260 megs, FUJITSU
Clavier canadien français
Écran SUPRA Super VGA N.I
Carte vidéo 1meg acc. Windows
Dos 6.22 Français
Souris Microsoft
Garantie 2 ans / 5 ans main-d'oeuvre

1439$

Prêt du gouvernement de 3000$

intel inside

La garantie sur nos ordinateurs SUPRA est de 2 ans sur les pièces, de 5 ans sur la main-d'oeuvre et est effectuée par la compagnie digital

SPÉCIAUX RETOUR À L'ÉCOLE !

La plus haute qualité en impression Canon



Gratuit 1 cartouche d'encre supplémentaire BJ200E d'une valeur de 39$

Canon ASSISTANCE 24 h 1 800 263-1121 Garantie de remplacement de deux ans au bureau ou à domicile

BJ200E
Type: Monochrome
Résolution: 360 x 360
Largeur d'imprimante: 8"
Tampon: 48k
Câble inclus
349$

BJC-4000
Type: Couleur/Monochrome
Résolution: 720 x 360
Largeur d'imprimante: 8"
Technologie raffinée
Câble inclus
749$

Portable

Gratuit Sac de transport d'une valeur de 49$

Twinhead

SLIMNOTE E
Processeur 486DX / 33 / 200 Megs
4 megs, PCMCIA type 2
Track ball intégré
Écran monochrome 9"
Dos et Windows
2839$

MICROSOFT ÉDUCATION

À l'achat d'un de ces logiciels, recevez un coupon rabais de 10$ sur la série Home de Microsoft

| | |
|---|---|
| Office Windows 4.2 Fr | 172.95$ |
| Excel Windows 5.0 Fr | 139.95$ |
| Access Windows 2.0 Fr | 139.95$ |
| Works Windows 3.0 Fr | 82.95$ |
| VBasic Windows 3.0 Fr | 96.95$ |
| Visual C ++ 1.0 Ang | 96.95$ |
| Word Windows 6.0 Fr | 139.95$ |

FUJITSU

MATRICIELLE 24 AIGUILLES
FUJITSU DL-1150 315$
FUJITSU DL-1150C 369$

Gratuit 3 rubans noirs d'imprimante supplémentaires

QUALITÉ LASER
FUJITSU Print Partner 4000 749$
4 PPM / PCL5
1meg+1meg gratuit
Programme Garantie Plus d'échange gratuit durant 1 an

Gratuit 1meg de Ram supplémentaire valeur 195$

Le plus grand réseau de détaillants informatiques au Québec

COOP SCOLAIRE

Est du Québec / Côte Nord
Baie-Comeau (418) 295-2260
Gaspésie (418) 368-5385
La Pocatière (418) 856-2215
Matane (418) 562-1240 poste 2197
Rimouski (418) 723-4712
Rivière-du-Loup (418) 862-0007
Sept-Îles (418) 968-2667
Saguenay / Lac Saint-Jean
Alma (418) 668-3113
Chicoutimi (418) 549-7285
St-Félicien (418) 679-5498

Québec
Amiante (Thetford-Mines) (418) 335-5358
Beauce-Appalaches (418) 228-2562
F-X Garneau (Cégep) (418) 681-8134
Lévis-Lauzon (418) 835-0383
PCME (Université Laval) (418) 656-3902
Sainte-Foy (Cégep) (418) 658-5833
Coeur du Québec
Drummondville (819) 472-3695
Sherbrooke (819) 821-3599
Sorel-Tracy (514) 742-6651
Trois-Rivières (819) 371-1004
Victoriaville (819) 758-1236
Montréal
5620 (UdM) (514) 343-7879 ext 16
Ahuntsic (514) 382-2634
André-Laurendeau (514) 367-1412
Assomption (514) 589-5621 poste 210
ETS (514) 289-8912
Granby-Haute-Yamaska (514) 372-8895
HEC (514) 340-6401
Joliette (514) 759-6701
Lionel-Groulx (514) 430-2931
Maisonneuve (514) 255-5033
É.-Montpetit (514) 679-2630 poste 275
ÉNA (St-Hubert) (514) 678-3560 ext 310
Rosemont (514) 725-5074
ITA Saint-Hyacinthe (514) 773-5212
Saint-Hyacinthe (Cégep) (514) 774-2727
St-Jean-sur-Richelieu (514) 346-3733
St-Jérome (Cégep) (514) 432-9292
UQAM (514) 985-3059
Valleyfield (514) 371-3100
Outaouais / Nord-Ouest
CoopCo (Cegep de Hull) (819) 778-1698
UQAH (Universite de Hull) (819) 773-1700

Spéciaux valides du 31 août au 14 septembre 1994 ou jusqu'à l'épuisement des stocks
Tous les items ne sont pas en montré dans tous les magasins
Le logo Intel Inside est une marque déposée de Intel Corp.
Le logo Digital est une marque déposée de Digital Corp.


# Décès de Marie-Odile Vézina

■ Marie-Odile Vézina a trouvé la mort dans un accident d'auto à Saint-Charles-sur-Richelieu, dimanche matin. Journaliste, Mme Vézina a travaillé dans plusieurs magazines et a été recherchiste à Télé-Métropole. Au milieu des années 80, elle était chef de cabinet de Jean-Louis Roy, alors délégué général du Québec à Paris. Plus récemment, elle a participé à la relance d'OXFAM-Québec à titre de directrice des communications.

Pour Jean-Pierre Charbonneau, ex-président d'OXFAM et candidat péquiste dans Borduas, le décès de Mme Vézina est une grande perte. « Je perds une amie », a-t-il indiqué.

Pierre Véronneau, directeur général d'OXFAM a déclaré pour sa part que « Mme Vézina aura beaucoup apporté à OXFAM-Québec. Sa force de caractère, sa joie de vivre, son dynamisme, sa créativité, son travail acharné et sa disponibilité ne représentent que quelques-unes des qualités qui la garderont présente parmi nous ».

Marie-Odile Vézina était également la femme de Jacques Bouchard, ancien chroniqueur politique et éditorialiste à *La Presse*, décédé il y a deux ans.

Elle laisse dans le deuil son fils Christophe, son petit-fils Guillaume, sa mère Jeanne Courtade, sa soeur Marie-Hélène, son compagnon Luc Chabot, ainsi que de nombreux parents et amis.

Les funérailles de Mme Vézina auront lieu à l'église Sainte-Cunégonde de Montréal, demain, à 10 h.

# Maintenant deux RONA L'entrepôt

## pour mieux vous servir et vous faire encore plus économiser!

**Nous égalons tous les prix de la compétition plus**

**10% de réduction**

Si vous trouvez un produit identique à plus bas prix chez nos compétiteurs, nous vous le vendrons au même prix plus 10 % de réduction avec preuve à l'appui.
(voir détails en magasin)

**Cloche à suspendre.**
Graines de millets et tournesol.
454 g.
1441012
1.79

**Maison d'oiseaux en terre cuite.**
52535108
10.99

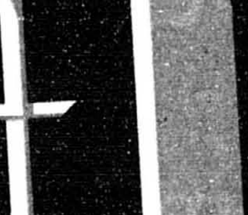


**Tulipe Virdiflora «GROENLAND».**
Paquet de 10 bulbes.
5.45

**Tulipe Perroquet «ESTELLA RIJNVELD».**
Paquet de 10 bulbes.
5.45

**Tulipe tardive double «MOUNT TACOMA».**
Paquet de 10 bulbes.
5.45

**Mangeoire tubulaire «CAP COD»**
en plastique et bois.
14055006
14.19

**Mangeoire à suspendre «CLASSIQUE».**
14055003
29.89

**Tulipe hâtive double «MONTE CARLO».**
Paquet de 10 bulbes.
5.45

**Tulipe simple «QUEEN OF NIGHT».**
Paquet de 10 bulbes.
5.45

**Narcisse «ICE FOLLIES».**
Paquet de 12 bulbes.
4.99

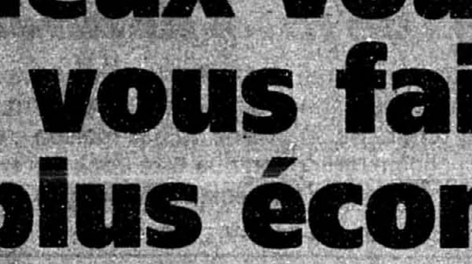


**Mangeoire «ABSOLUTE»**
avec poteau de 6'.
14055004
66.45

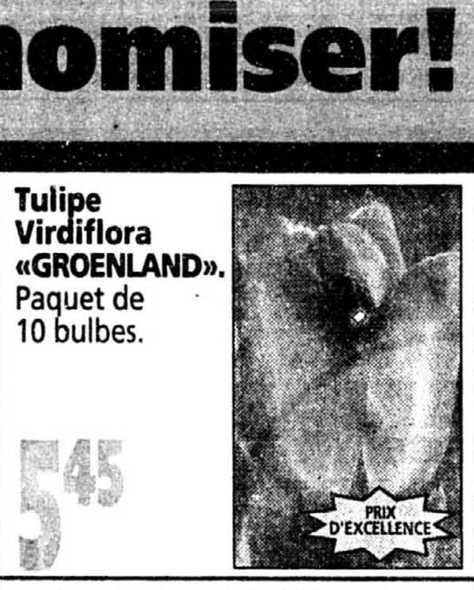

**Tulipe «APELDOORN'S ELITE».**
Paquet de 25 bulbes

Aussi disponible :
Atilla, Lucky strike, Beauty of Apeldoorn, Renown

5.95

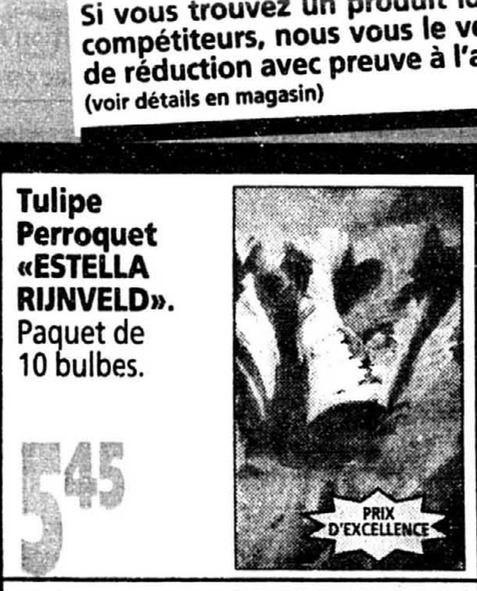


**Narcisses.**
Sac économique de 30 bulbes.
3 variétés.
8.99

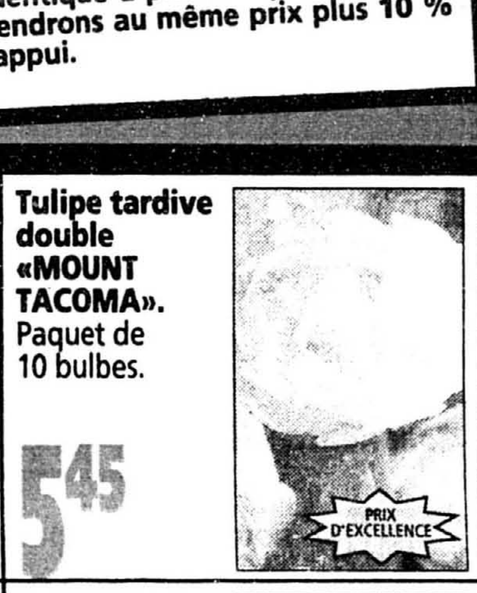


**Collection de printemps.**
100 bulbes par assortiment.
Choix de 2 assortiments.
11.89

RONA L'entrepôt

**3600 Côte-Vertu, ouest Saint-Laurent**

**Directions :**
Prenez l'autoroute Métropolitaine (40) puis empruntez la sortie Côte-Vertu est. Poursuivez jusqu'à l'entrée du L'entrepôt.

**Carrefour Laval**

**Directions :**
**Du sud :** Prenez l'autoroute des Laurentides (15) nord puis empruntez la sortie St-Martin ouest. Tournez à droite sur Daniel Johnson jusqu'au Carrefour Laval.
**Du nord :** Prenez l'autoroute des Laurentides (15) sud puis empruntez la sortie autoroute Laval (440) ouest. Ensuite prendre la sortie boul. Chomedey sud jusqu'à Jean Béraud vers l'est puis jusqu'au Carrefour Laval.

**HEURES D'OUVERTURE**

| | |
|---|---|
| **Lundi au vendredi :** | **8h à 21h** |
| **Samedi :** | **8h à 17h** |
| **Dimanche :** | **9h à 17h** |

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités vendues aussi bien aux entrepreneurs qu'au grand public. Même si nous prenons tous les moyens pour éviter des erreurs, nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur humaine ou mécanique. En cas d'erreur, nous ferons tout en notre pouvoir pour satisfaire le client ou la cliente lésé. La garantie de prix Ro-Na L'entrepôt ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents (voir détails en magasin). Certains articles peuvent différer de l'illustration, la description prévaudra. La TPS et la TVQ ne sont pas comprises dans nos prix. Le marché fluctuant constamment, nos prix sont susceptibles de changer après le 24 septembre 1994. Si vous n'êtes pas satisfait d'un produit que vous avez acheté chez Ro-Na L'entrepôt, rapportez-le avec votre reçu et nous vous rembourserons sur-le-champ. Si le produit a été utilisé, il ne doit pas l'avoir été de façon abusive (voir détails en magasin).

# Le service public d'autobus pour les Mohawks est loin d'être assuré

ROLLANDE PARENT
*de la Presse Canadienne*

■ Il est loin d'être acquis que les Mohawks de Kahnawake pourront à nouveau avoir accès à un service public d'autobus après l'incident survenu lundi à l'entrée de la réserve.

«C'est au Conseil intermunicipal du transport du sud-ouest à décider. Il y a un gros bémol si ce n'est toute la note de musique», a déclaré, hier le maire de Châteauguay, Jean-Bosco Bourcier.

«On réfléchit à ça. Je n'ai pas encore rencontré les membres du conseil à ce sujet. On verra dans les prochains jours», a-t-il ajouté.

M. Bourcier a dit avoir reçu, après l'incident, une demande du conseil de bande de Kahnawake ne pas tenir compte de l'incident et de reprendre le service comme il avait été convenu au cours des négociations amorcées en janvier 1994 et complétées il y a un mois.

Alors qu'un autobus de la compagnie Auger, avec 14 personnes à bord, s'engageait pour la première fois depuis l'été 1990 dans la réserve de Kahnawake, un groupe de Mohawks a bloqué la route.

Les Peacekeepers ont avisé le chauffeur d'autobus qu'il pouvait poursuivre son chemin, mais à ses risques et périls. Devant la tournure des événements, il a préféré rebrousser chemin.

Selon les informations fournies par le maire Bourcier, les ententes avec le Conseil de bande touchaient la voie réservée sur la route 138 conduisant au pont Mercier et un circuit d'autobus traversant la réserve.

Ces négociations avaient été amorcées en janvier dernier par le Conseil intermunicipal du transport du sud-ouest à la demande du ministère québécois des Transports en raison de l'expiration de l'entente permettant l'utilisation de la voie réservée sur la route 138 menant au Pont Mercier. Cette entente demeure en vigueur, malgré l'incident de lundi, a spécifié M. Bourcier.

Ce dernier croit que le conseil de bande avait peut-être trop tardé pour publiciser l'entente intervenue. Le communiqué a été envoyé jeudi. Les autochtones de Kahnawake n'ont dû le recevoir que le lendemain ou le samedi.

Alors que le service d'autobus devait débuter lundi, un autobus de la compagnie Auger a circulé dès samedi.

«Les traditionnalistes y ont vu anguille sous roche. Des purs et durs ont bloqué la route», a déclaré M. Bourcier.

Cet événement a refroidi le maire de Châteauguay et des passagers qui ont fait valoir qu'ils se sentiraient plus à l'aise avec une patrouille de la Sûreté du Québec ou de la Gendarmerie royale du Canada.

«Il n'y avait que 14 passagers dans l'autobus au moment de l'interruption. C'est significatif. Il n'y a pas nécessairement un goût prononcé pour les usagers de retourner là. Généralement les autobus sont pleins.

«Ce circuit était achalandé avant la crise de l'été 1990. Il permet une économie de temps», a ajouté le maire.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

### Non, ce n'est pas le Parti de la loi naturelle !

*Plusieurs lecteurs ont téléphoné à La Presse* pour demander qui était à l'origine de ces panneaux publicitaires, qu'on voit sur les routes de Montréal depuis une semaine. Certains panneaux annoncent que «68 p. cent des femmes vivent plusieurs flirts au bureau», que «67 p. cent des femmes vivent plus de tendresse au boulot qu'à la maison», etc. Il s'agit de la première phase d'une campagne publicitaire de type «teaser» lancée par la chaîne radiophonique Cité Rock Détente. Plus de 60 p. cent de la clientèle de la station est féminine et son auditoire-cible est le personnel des bureaux. La campagne a été conçue par Olive Communications.


GRAND SOLDE DE THERMOPOMPES

MAINTENANT — ÉPARGNEZ MAINTENANT

GRAND SPÉCIAL
FOURNAISE ET THERMOPOMPE (2 TONNES) COMBINÉES
4795$
INSTALLATION COMPRISE

Carrier

ECONO TECH

LE SEUL CENTRE DE LIQUIDATION DE THERMOPOMPES À MONTRÉAL

TÉLÉPHONEZ DÈS MAINTENANT... 733-1414

ÉPARGNEZ MAINTENANT — ÉPARGNEZ MAINTENANT

W2132546



H&R Block offre un cours d'impôt!

- Développez de *NOUVELLES* aptitudes
- Enrichissez vos *CONNAISSANCES* en fiscalité
- Choisissez parmi nos *NOMBREUX* emplacements

*Commence bientôt!* H&R BLOCK

VISA — POUR PLUS D'INFORMATION APPELEZ : — MasterCard

| | |
|---|---|
| LONGUEUIL | 468-9464 |
| BROSSARD | 676-8466 |
| ST-LAURENT | 747-4528 |
| WEST ISLAND | 694-2209 |
| MONTRÉAL SUD-OUEST | 363-2688 |
| MONTRÉAL CENTRE-EST | 722-4403 |
| MONTRÉAL-NORD | 327-0255 |
| MONTRÉAL-EST | 525-4036 |
| POINTE-AUX-TREMBLES | 498-9071 |
| LAVAL | 663-9450 |

COURS AUSSI OFFERTS DANS LES VILLES SUIVANTES :
Verdun, Lachine, Lasalle, Beloeil, Blainville, Lachute, Laprairie, Mascouche, Repentigny, Rosemère, Ste-Agathe, St-Constant, St-Eustache, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Ste-Thérèse, Terrebonne, Valleyfield, Île Perrot

20% DE RABAIS AUX 50 ANS ET PLUS

W2134112



A. Gold & Sons
Depuis 1899

Soyez à votre meilleur pour l'automne, avec nos complets faits-sur-mesure à un prix spécial à partir de 599$

Nous vous taillerons un complet aussi personnel que votre signature

Dans cette période de forte concurrence, nous savons qu'il est important pour vous d'avoir une tenue irréprochable. Chez A. Gold & Sons nous vous offrons une gamme complète de tissus de qualité exceptionnelle, créations de fabricants les plus réputés du monde entier.

*Et..."Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection."*

960 St. Catherine Ouest • Centre Rockland
Promenades St. Bruno • Carrefour Laval
La Place Vertu • Mail Champlain Brossard
Galeries d'Anjou • Fairview Pte-Claire
Entrepôt 2050-2056, Bleury • No. 11 York, Ottawa

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club en Route, Interac, A. Gold & Sons

W2132360



OUVERT DIMANCHE 12 h - 17 h

FABRICVILLE LAVAL

LE SOLDE DÉBUTE LE MERCREDI 31 AOÛT À 10 h

Grande Ouverture

1545, boul. Le Corbusier
Galeries Laval 978-1313

POPELINE VARIÉE SEULEMENT 1,99 m Ord. 2,98 m

DOUBLURE POLYESTER 115 cm Ord. 4,98 m 2,99 m* — 150 cm Ord. 5,98 m 3,99 m*
* Valable avec CARTE D'OR GRATUITE

NOTRE FAMEUX MUR DE TISSUS À 2,50$ PRIX RÉDUIT TOUT LE MUR À 1,88 m

MOLLETON DE VÊTEMENTS SPORT 150 cm Ord. 8,98 m 4,99 m

OFFRES SPÉCIALES VALABLES DANS TOUS LES MAGASINS

TOUS LES TISSUS MODE D'AUTOMNE TOUT 20 % DE RABAIS TOUT TOUS LES TISSUS DE BASE

VELOURS CÔTELÉ FINES CÔTES Solde 2,89 m Ord. 4,98 m

TOUTE LA SOIE RABAIS DE 25 %

TRICOTS DE FANTAISIE ASSORTIS 150 cm Ord. 7,98 m 2,99 m

TOUS LES ARTICLES DE COUTURE 1/3 DE RABAIS TOUT

CHAQUE MÈTRE DE TISSU EST À PRIX RÉDUIT

CHAQUE MÈTRE! ENTOILAGE 25 % DE RABAIS

CHINTZ 90" 40 % DE RABAIS

CHALLIS DE RAYONNE IMPRIMÉ UN SEUL BAS PRIX 2,79 m Ord. 8,98 m

PATRONS SIMPLICITY McCALL 3,99* ch. — PATRONS BUTTERICK 3 pour le prix de 1* — PATRONS VOGUE 50 %* DE RABAIS
* Offre valable avec la CARTE D'OR GRATUITE

TOUS LES TISSUS ET ACCESSOIRES POUR RIDEAUX EN MAGASIN CHAQUE MÈTRE! CHAQUE ITEM! TOUT 25 % DE RABAIS

MOLLETON ARCTIQUE 150 cm À COMPTER DE SEULEMENT 9,99 m

TISSUS POUR ENSEMBLES 150 cm À COMPTER DE SEULEMENT 7,99 m

TISSUS DE RECOUVREMENT 54" 50 % DE RABAIS

NOTRE CARTE D'OR EST GRATUITE POUR TOUS Demandez des précisions en magasin

FABRICVILLE

*Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| PLACE VERSAILLES — 7275, rue Sherbrooke est | 493-6666 | LASALLE — 8469, boul. Newman | 365-8045 |
| RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest | 866-1821 | CHOMEDEY, LAVAL — 1205 boul. Labelle | 688-1039 |
| VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin | 334-0910 | DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde | 662-1880 |
| NOTRE-DAME-DE-GRÂCE — 6444, avenue Somerled | 483-2685 | CHOMEDEY, LAVAL — 1545 boul. Le Corbusier | 978-1313 |
| DORVAL — 2050, boul. St-Régis | 683-4550 | ST-LÉONARD — 6854, rue Jean-Talon est | 899-0060 |
| MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont | 737-4755 | CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau | 672-6884 |
| | | TRACY / SOREL — 7000, boul. de la Plaza Tracy | 746-0047 |

GRATUIT SERVICE D'ACHAT À DOMICILE • RIDEAUX • STORES • LITERIE, ETC. Sans obligation d'achat 493-6666

*En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.*

VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.

# LIQUIDATION CHOC!

# 5,9 %*

## Dernière chance de vous offrir une Toyota 1994!

*C'est en plein le temps de profiter d'offres incroyables sur tous nos modèles 1994. Financement au taux de 5,9 % pour 48 mois offert, sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc., à l'achat de tout modèle Tercel et Camry 1994. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

**Votre concessionnaire**

# TOYOTA

**TU M'ÉPATERAS TOUJOURS !**

**VOTRE CONCESSIONNAIRE**

**BOUCHERVILLE**
Toyota Duval
655-2350

**BROSSARD**
Brossard Toyota
445-0577

**CANDIAC**
Candiac Toyota
659-6511

**CHAMBLY**
Chambly Toyota
658-4334

**CHÂTEAUGUAY**
Châteauguay Toyota
692-1200

**COWANSVILLE**
Cowansville
Toyota
263-8888

**DRUMMONDVILLE**
Toyota
Drummondville
477-1777

**GRANBY**
Estrie Toyota
378-8404

**ÎLE PERROT**
Île Perrot Toyota
453-2510

**JOLIETTE**
Joliette Toyota
759-3449

**LACHINE**
Spinelli Lexus Toyota
634-7171

**LACHUTE**
Lachute Toyota
562-6662

**LAVAL**
Chomedey Toyota
687-2634

**LAVAL**
Vimont Lexus Toyota
668-2710

**LONGUEUIL**
Longueuil Toyota
674-7474

**MAGOG**
Toyota Magog
843-9883

**MONT-LAURIER**
Claude Auto
623-3511

**MONTRÉAL**
Alix Toyota
376-9191

**MONTRÉAL**
Chassé Toyota
527-3411

**MONTRÉAL**
Houle Toyota
351-5010

**MONTRÉAL**
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

**MONTRÉAL**
Toyota Centre-Ville
935-6354

**MONTRÉAL**
Toyota Pie IX
329-0909

**POINTE-CLAIRE**
Fairview Toyota
694-1510

**REPENTIGNY**
Repentigny Toyota
581-3540

**RICHMOND**
Toyota Richmond
826-5923

**ST-EUSTACHE**
Toyota St-Eustache
473-1872

**ST-HYACINTHE**
Angers Toyota
774-9191

**ST-JEAN**
Déry Toyota
359-9000

**ST-JÉRÔME**
Toyota St-Jérôme
438-1255

**ST-LÉONARD**
St-Léonard Toyota
252-1373

**STE-AGATHE**
Toyota À Ste-Agathe
326-1044

**STE-THÉRÈSE**
Blainville Toyota
435-3685

**SHAWINIGAN**
Mauricie Toyota
539-8393

**SHERBROOKE**
Relais Toyota
563-6622

**SOREL**
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

**TERREBONNE**
Automobiles
L.G. Léveillé
471-4117

**TROIS-RIVIÈRES**
Trois-Rivières Toyota
374-5323

**VALLEYFIELD**
G. Couillard Automobiles
373-0850

**VERDUN**
Woodland Toyota
761-3444

**VICTORIAVILLE**
Toyota Victoriaville
758-8235

SOLUTION TOYOTA

GARANTIE 6 ANS KM ILLIMITÉ PEA

la Baie
services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT!
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!

NETTOYAGE DE TAPIS
Appelez avant le 3 septembre 1994 et nous paierons la TPS et la TVQ sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier

14 $ Par pièce
Nettoyage à la vapeur
deux pièces minimum

52 $ 4 pièces
Plus vous nettoyez,
plus vous économisez

79 $ Super offre!
Maison complète
5 pièces, 12 marches, plus 1 vestibule

Notre service 4 étoiles :
une garantie de satisfaction à coup sûr!
★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

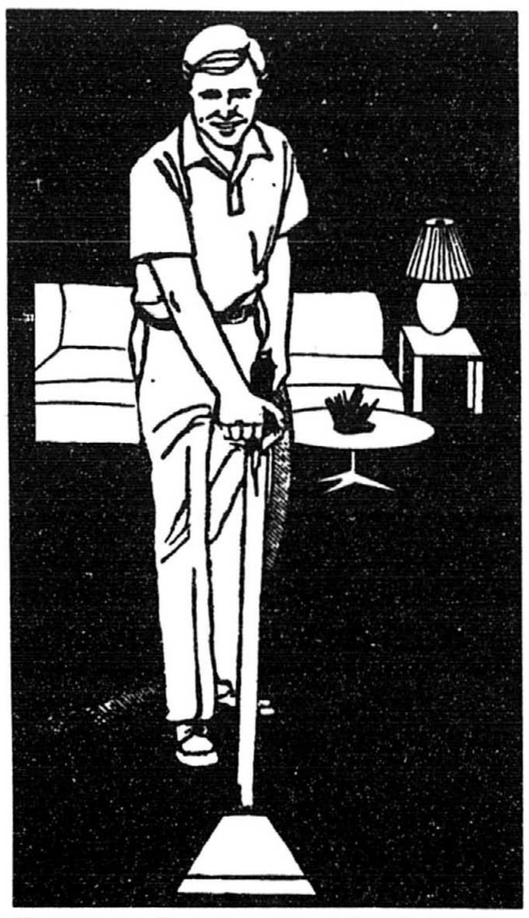

Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ

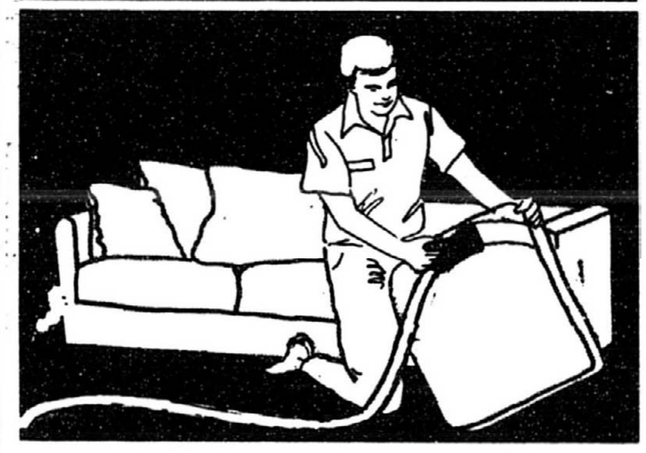

49 $ Canapé ou 2 fauteuils
79 $ Canapé et 2 fauteuils

28 $ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation
Deux conduits principaux, 9 $ par bouche

0,95 $ le pied carré Nettoyage professionnel de carpettes
Frais minimums de 50 $

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
339-5420

Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le camion-usine est disponible moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 $ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. Frais de déplacement, s'il y a lieu. **L'offre prend fin le 3 septembre 1994.**


# Le leader raciste Bristow avait accès au réseau canadien des corps de police

*Presse Canadienne*
*TORONTO*

■ Un informateur du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et leader raciste reconnu profitait d'un accès «important» à des dossiers de police confidentiels, a rapporté lundi le réseau anglais de la Société Radio-Canada.

Grant Bristow pouvait avoir accès à des informations confidentielles via le réseau informatique pan-canadien des corps de police, affirme la CBC, selon laquelle des officiers de la police de Toronto lui ont fourni des informations qu'il désirait obtenir même après qu'ils eurent appris qu'il était un membre important de l'organisation raciste Heritage Front.

Bristow et plusieurs détectives du service de police de Toronto se tutoyaient et l'informateur du SCRS pouvaient obtenir d'eux des informations sur des personnes après leur avoir fourni des noms et des lieux de naissance, affirme la CBC, en citant des sources confidentielles.

Le réseau informatique de la police est basé à Ottawa et relie la Gendarmerie royale du Canada à tous les corps policiers au pays. L'accès à ce réseau informatique est censé être sévèrement contrôlé.

Le chef du service de police de Toronto, William McCormack, a déclaré à la CBC qu'il désirait obtenir de plus amples informations à ce sujet afin de faire enquête.

Si les allégations de la CBC sont vraies, ces officiers «ont certainement violé la loi», a déclaré le chef McCormack.

# Une femme obtient le remboursement de l'impôt sur la pension alimentaire

*Presse Canadienne*
*OTTAWA*

■ Une femme qui a contesté devant les tribunaux, avec succès, l'obligation de payer de l'impôt sur la pension alimentaire qu'elle touche pour ses enfants a reçu un chèque de près de 2500 $ de Revenu Canada.

Mme Irene Fisher, de Saskatoon, espère que c'est là le signe que le gouvernement a changé d'idée, et qu'il n'en appellera pas devant la Cour suprême du jugement marquant rendu dans la cause de la Québécoise Susan Thibaudeau.

Mais un porte-parole de Revenu Canada a déclaré que ce n'était pas le cas. Des milliers d'autres femmes et d'hommes qui ont payé de l'impôt sur leur pension alimentaire devront attendre que les procédures d'appel soient terminées.

Un remboursement constitue la procédure normale dans les cas où des citoyens ont gain de cause devant les tribunaux contre le ministère du Revenu, et ces gens sont prévenus qu'ils pourront devoir rembourser l'argent si le gouvernement remporte sa cause en appel, a expliqué M. Michel Cléroux.

«Cela ne signifie nullement une admission quelconque de la part du gouvernement. Cela relève uniquement du droit administratif.»

En mai dernier, la Cour d'appel fédérale a donné raison à Mme Thibaudeau, une travailleuse sociale de Trois-Rivières, et reconnu qu'il était inconstitutionnel et discriminatoire d'obliger un parent à payer de l'impôt sur la pension alimentaire que lui verse l'ex-conjoint pour l'éducation de leurs enfants.

Ce jugement fait l'objet d'un appel en Cour suprême.

La cause de Mme Fisher, fondée sur le même principe, a été entendue en Cour canadienne de l'impôt quelques jours plus tard, et le juge lui a donné raison en se basant sur la décision rendue dans la cause Thibaudeau.

Mme Fisher a précisé qu'elle n'avait reçu aucune explication avec le remboursement, et qu'elle n'a pas non plus été avisée qu'elle pourrait avoir à le rendre si la Cour suprême renverse le jugement de l'instance inférieure.

Elle a ajouté que ni Mme Thibaudeau, ni deux autres mères qui ont porté leur cause devant les tribunaux, n'ont reçu de remboursement.

# Un pilote canadien et son copilote inculpés à la suite de l'accident d'un Airbus en Corée

*PC-Reuter*
*SÉOUL*

■ Un pilote canadien et son copilote sud-coréen ont été inculpés mardi en Corée du Sud à la suite de l'accident d'un Airbus des Korean Air Lines survenu le 10 août, a-t-on appris de source judiciaire.

Les 160 passagers à bord avaient pu s'extirper de l'appareil avant qu'il n'explose sur l'aéroport de l'île touristique de Cheiu, dans le sud du pays.

Le pilote Barry Woods, 52 ans, de Vancouver, et le copilote Chung Chan-kyu sont accusés de violation des réglementations aériennes et de blessures accidentelles.

Les deux hommes risquent jusqu'à cinq ans de prison.

M. Woods a l'interdiction de quitter la Corée pendant trois mois. Aucune date pour le procès n'a été arrêtée et les deux hommes ont été laissés en liberté.

L'inculpation a été fondée sur l'examen de la boîte noire de l'appareil et les conversations dans la cabine de pilotage, qui ont révélé plusieurs erreurs humaines.

Selon un rapport du ministère des Transports, l'Airbus 300-600R volait à une vitesse bien supérieure à la normale au moment où il s'est écrasé à l'atterrissage, sous une pluie battante et un vent violent.

L'appareil arrivait à 185 noeuds et non 147, vitesse normale d'atterrissage, selon le rapport. Le pilote a accéléré en raison du vent mais n'aurait pas du accroître sa vitesse de plus de 10 noeuds. Pilote et copilote se sont alors querellés.

Un rapport final devrait être émis à la fin du mois de septembre après une analyse plus approfondie des deux enregistrements.


# De puissants outils pour la rentrée!

Promotion IBM
Achetez un ordinateur PS/1 et vous recevrez un gratteux vous donnant la chance de gagner un des 26 000 prix INSTANTANÉS de Spalding, le plus grand nom en équipement sportif. Vous pourriez gagner des ballons de basket-ball de la NBA, des ensembles de golf et plus.

10 CD-ROM en boni
Une offre exclusive de Radio Shack. À l'achat d'un ordinateur IBM PS/1 multimode, vous recevrez en BONI 10 logiciels sur CD-ROM de plus dont : *World Atlas, PC Karaoke, King's Quest V, World Factbook* et plusieurs autres.

IBM
MPC Multimedia PC
intel inside
IBM Business Partner Retailer
SMART ENERGY

IBM PS/1 multimédia
2399.00 Prix suggéré 2599.00

Pour la rentrée offrez-vous un ordinateur IBM PS/1 multimode avec processeur 486SX/33, disque dur de 253 Mo, RAM de 4 Mo, CD-ROM à 2 vitesses, écran SVGA couleur 14'', haut-parleurs stéréo, logiciels installés *MS-DOS 6.21, Windows 3.1 et Works for Windows*; logiciels sur CD-ROM dont : *Family Health Book, Photo Display, King's Quest VI, Compton's Encyclopedia* et plusieurs autres; plus, le PS/1 est doté du logiciel *Rapid Resume* exclusif qui vous permet de commencer à utiliser votre ordinateur immédiatement; un modem de 2400 bauds; un bus vidéo local de 1 Mo; 5 connecteurs d'extension AT; la capacité d'amélioration OverDrive et Pentium; et une garantie de 3 ans dont un an sur place et le support téléphonique 24 heures sur 24. Français (2514103) ou anglais (2514102).

L'offre exclusive de IBM expire le 30 septembre 1994.

**Épargnez $100** si vous achetez un PS/1 et une des imprimantes ci-dessous, vous recevrez un coupon de remise postale de $100.
**HP DeskJet 560C.** 2618854 . . . . . **969.00**
**RABAIS $30.** HP DeskJet 500C. 2618850. Cour. 579.00 . . . . . **solde 549.00**
**HP LaserJet 4L.** 2618881 . . . . . **969.00**
**HP LaserJet 4P.** 2618882 . . . . . **1499.00**
Une commande spéciale peut être requise pour certains modèles.

OFFRE EXCLUSIVE!
Achetez une imprimante HP 520 (2618853) avec un ordinateur IBM PS/1 et Radio Shack soustraira $50 de plus du prix total.

Détaillant autorisé
rabais $70
399.00 ~~469.00~~

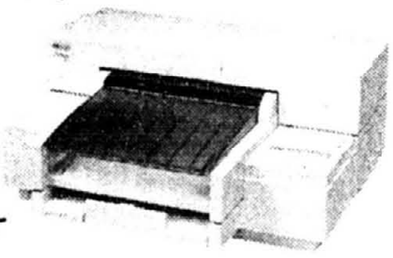

COMPAQ Presario 433
1699.00

Le Presario 433 est doté d'un processeur 486SX/33, d'un disque dur de 200 Mo, d'une mémoire RAM de 4 Mo et d'un écran SVGA de 14'' intégré. Il comprend également : *MS-DOS 6.2, Windows 3.1, MS Works, MS Entertainment pack*, le logiciel exclusif *TabWorks* qui remplace le gestionnaire de programme de *Windows*, une unité de disque souple de 3.5'' haute densité, 2 connecteurs ISA 16 bits, un faxmodem, une garantie de 3 ans avec service sur place la 1re année et soutien téléphonique. Avec DOS et Windows en français ou en anglais (2514200/1).

OFFRE BONI!
À l'achat d'un Compaq vous recevrez un bon donnant droit à un exemplaire du logiciel de traitement de texte *Microsoft Word V. 6.0* en BONI. Une valeur de $459.95!
Microsoft
Cette offre expire le 25 septembre 1994.

0% D'INTÉRÊT
Aucun acompte
Aucun paiement
Demandez les détails

DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE
Radio Shack®
L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder.
Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques.
Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 30 sep. 94

# Cité des Prairies perdrait trop

YANN PINEAU

■ Les employés de la Cité des Prairies, un centre d'accueil pour jeunes délinquants, dénoncent des compressions budgétaires de plus de 500 000 $ qui affecteront, selon eux, la qualité des services et augmenteront le risque d'agression du personnel.

Selon Justo Michelena, directeur des communications du réseau des Centres Jeunesse de Montréal dont fait partie la Cité, les restrictions budgétaires s'inscrivent dans un plan d'ensemble qui affecte tout le réseau de la santé et des services sociaux.

«Tout est fait pour minimiser l'impact de ces compressions sur la qualité des services», dit-il.

Ce n'est pas l'opinion du syndicat des employés du centre d'accueil, qui pense que les abolitions de postes annoncées réduisent le personnel au niveau requis pour assurer les services essentiels en cas de grève.

«Plus de vingt postes seront coupés en fin de semaine et le non-remplacement d'employés absents équivaut à éliminer six postes à temps plein sur une année», déclare Bernard Giguère, président du syndicat.

La Cité des Prairies est un centre qui accueille les cas les plus lourds de la région métropolitaine ainsi que du reste de la province. Il s'agit de jeunes contrevenants placés par la Direction de la protection de la jeunesse, et qui séjournent en moyenne une année au centre même si des mineurs condamnés pour meurtre peuvent y passer jusqu'à trois ans.

L'an dernier, près de 900 adolescents ont séjourné à la Cité des Prairies qui fonctionne avec un budget de 18 millions $. Selon le syndicat, la Cité possède un encadrement supérieur aux autres établissements du réseau des Centres Jeunesse de Montréal à cause de la lourdeur et de la dangerosité de la clientèle hébergée.

# Pas de maternelle? Pas d'école!

*Presse Canadienne*

*LA TUQUE*

■ Après Batiscan et Jonquière, le mouvement de protestation contre les fermetures d'écoles s'est étendu à La Tuque.

Depuis lundi, des parents du secteur Carignan retiennent leurs enfants à la maison pour protester contre la décision de la Commission scolaire du haut Saint-Maurice (CSHSM) de fermer la maternelle de leur petite école rurale, située dans la partie sud de la ville de La Tuque.

Outre les six enfants qui sont d'âge à fréquenter la maternelle, les parents de Carignan retiennent également à la maison les 35 enfants inscrits dans les niveaux de 1ère à 6e année, qui sont répartis dans deux groupes.

Depuis lundi matin, les deux enseignants qui se rendent quotidiennement à l'école sont invités à rebrousser chemin par un groupe de parents qui bloquent l'accès à la petite école.

«Il n'existe aucune politique concernant le nombre minimum d'enfants qu'il faut pour ouvrir la maternelle et à chaque année c'est la même chose», a expliqué le commissaire Pierre Saint-Louis. Selon lui, l'absence d'une telle politique brime les parents qui doivent vivre à chaque année l'incertitude de l'ouverture ou non de la maternelle.

Selon M. Saint-Louis, la rationalisation amorcée par la CSHSM viserait également l'école du secteur Grande-Anse, sauvée de justesse au printemps dernier. à la suite des pressions exercées par les parents et le milieu politique.

# Un commerce grandissant de «location d'utérus» au Canada

*Presse Canadienne*

*OTTAWA*

■ À son tour, le Canada est entré dans l'ère des mères porteuses.

Une enquête de la Presse Canadienne confirme qu'il existe un commerce grandissant de «location d'utérus», dont le coeur se trouve à Toronto, et qui comprend le recrutement, la sélection et la fécondation de mères porteuses.

De telles ententes prévoient qu'une femme accepte de devenir enceinte et de remettre son bébé à sa naissance — habituellent à un couple stérile.

Le tarif? Dans les 15 000 $ pour la mère porteuse, 20 000 $ pour l'avocat qui rédige les contrats.

Les «ententes de préconception» ne sont pas illégales à l'extérieur du Québec, où le Code civil révisé stipule que toutes les ententes prévoyant la procréation ou la grossesse contre rémunération sont nulles et non avenues.

Jusqu'à ce jour, aucun contrat de mère porteuse n'a encore subi le test des tribunaux canadiens. Mais il s'agit d'un phénomène très controversé, dont les enjeux moraux sont lourds. Certains disent qu'il équivaut à une exploitation de femmes pauvres, d'autres, que les femmes ont le droit de faire ce qu'elles veulent de leur corps.

Les initiés soulignent de leur côté l'importance de trouver une porteuse dotée du «bon» profil psychologique, qui ne changera pas d'idée une fois qu'elle aura accouché, et qui donnera le bébé comme convenu.

Dans un rapport rendu public à la fin de l'an dernier, la Commission royale sur les nouvelles technologies de reproduction affirmait que les contrats de mère porteuse offensent la dignité humaine et qu'en tirer profit devrait être déclaré un crime.

La commission n'a pas constaté que les cliniques de fertilité au Canada étaient impliquées dans la conclusion de contrats de mère porteuse. Mais depuis la rédaction du rapport, trois cliniques de fertilité de la région de Toronto ont mis sur pied des programmes de mère porteuse, et certains médecins reconnaissent ouvertement leur rôle.

M. Mike Virro, du Centre de fertilité de Markham, l'une des trois cliniques en question, a affirmé que les contrats de mère porteuse ne sont pas un moyen de faire de l'argent, mais plutôt un service à l'intention des couples stériles. C'est bien évidemment quelque chose qui se fait discrètement, et des contrats sont probablement signés dans plusieurs endroits au Canada, a-t-il dit.

Il est impossible d'évaluer le nombre d'enfants nés à la suite de la conclusion de tels contrats, à cause du secret qui entoure cette pratique.

Le docteur Peter Leung, de la région de Toronto, a estimé que sa clinique de fertilité avait été impliquée dans «une demi-douzaine d'ententes de pré-conception» jusqu'à présent, et qu'il en était résulté deux grossesses.

Il a déclaré que la clinique «ne s'en vantait pas», préférant la discrétion, et qu'il accueillerait favorablement des directives gouvernementales en la matière.

Les cliniques de fertilité ne recrutent pas de mères porteuses, mais fournissent une liste des avocats qui se spécialisent dans ce genre de contrats.

Interrogés par la Presse Canadienne, quatre de ces avocats ont nié rédiger des contrats de mère porteuse. Mais quand le journaliste s'est fait passer pour un client potentiel, deux autres avocats ont dit avoir connaissance d'ententes qui ont été fructueuses.

L'un a admis avoir personnellement arrangé deux naissances. Il a ajouté que le tarif était de 15 000 $, versés à la mère porteuse, et que lui-même demandait aux environs de 20 000 $.

Un comité formé par l'Association du barreau canadien a estimé que les contrats de mère porteuse impliquant des sommes d'argent devraient être interdits. «On ne permet pas aux gens de vendre des organes, de donner du sang contre de l'argent. On ne devrait pas permettre à quelqu'un d'utiliser son corps à des fins commerciales», déclarait la présidente du comité, Mme Janice Dillon.

Selon Mme Marie Morrisey, de l'organisation Infertility Awareness Canada, qui représente des couples stériles, «notre société en viendra à un consensus sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. À l'heure actuelle, nous avons un vide, un vacuum».

Son organisation a effectué un sondage auprès de ses membres et a constaté que la plupart s'opposent aux contrats de mère porteuse, mais ne sont pas contre des arrangements informels, entre soeurs, par exemple.


SOLDES ANNUELS EXCEPTIONNELS

DES MEUBLES EXPOSÉS

Chez Grange

DU 18 AOUT AU 3 SEPTEMBRE

2155, rue Crescent, Montréal
Tél.: (514) 843-7686

2127188-818


## Transfusions: encore plus de victimes

*Presse Canadienne*

*OTTAWA*

■ Le nombre de personnes devenues séropositives après avoir reçu une transfusion de sang pourrait être de deux à trois fois plus élevé qu'on ne l'avait d'abord estimé.

C'est ce que révèle une étude fédérale du Laboratoire de lutte contre la maladie, au ministère de la Santé. Jusqu'à 1440 Canadiens pourraient avoir été infectés par du sang contaminé. Même l'estimation modérée du rapport (940 cas) représente plus du double de l'estimation antérieure, soit 400.

Cependant, près de la moitié de ces personnes pourraient être déjà décédées de causes autres que le sida.

Et toujours selon l'étude, jusqu'à 245 personnes pourraient ne pas savoir qu'elles ont reçu du sang contaminé, et transmettre sans le savoir le virus à leurs partenaires sexuels.

Même si les premiers cas de sida ont été signalés en 1981, et que le virus responsable a été identifié en 1983, ce n'est qu'en novembre 1985 qu'on a commencé à tester tous les dons de sang au Canada pour y dépister le VIH.

**LA FONDATION DE L'HÔPITAL ST. MARY**

AVIS DE CONVOCATION AUX MEMBRES DE LA FONDATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous vous avisons par la présente que l'assemblée générale annuelle des membres de la Fondation de l'Hôpital St. Mary sera tenue le jeudi 22 septembre 1994 à 14 h dans l'auditorium de l'hôpital, 3830, avenue Lacombe, Montréal, province de Québec, afin de recevoir les rapports annuels, procéder à l'élection des directeurs, la nomination des vérificateurs, et voir à toute autre affaire présentée devant cette assemblée.

Sean D. Harty
*Secrétaire*

W2136679


LIQUIDATION CHOC!

*C'est en plein le temps de profiter d'offres incroyables sur tous nos modèles 1994. Financement au taux de 5,9 % pour 48 mois offert, sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc., à l'achat de tout modèle Tercel et Camry 1994. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire TOYOTA



PROPOSITION IRRÉSISTIBLE!

Cet automne, Loews Le Concorde vous propose un forfait irrésistible. Un petit prix pour une grande escapade à Québec. Venez au cœur de la Grande-Allée et succombez aux charmes de Québec en automne!

112$* À COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 1994

incluant le petit-déjeuner/buffet pour deux ■ Une bouteille de vin pour accompagner votre repas du soir à l'Astral ■ Billets d'entrée au Musée du Québec

Tarif la chambre par nuit, en classe Hospitalité, comprenant le petit-déjeuner/buffet pour deux personnes et une bouteille de vin pour accompagner votre souper à l'Astral*. Les repas sont gratuits pour les enfants de 6 ans et moins. Réduction de 50 % sur les repas pour les 7 à 12 ans.

* Applicable seulement sur le repas complet du soir. Les groupes et les congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.

**Réservations: 1 800 463-5256**
Jusqu'au 31 octobre 94

LOEWS LE CONCORDE
L'HÔTEL SUR LA GRANDE-ALLÉE



PUBLIREPORTAGE

# Carrières dans le domaine du voyage

***L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.***

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?
- Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?
- Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?
- Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

### Formation technique

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: **rien de très difficile**, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié **de tout âge**.

***Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs.*** Découvrez par vous-même quelle est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: ***Quelle est la meilleure école ?*** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

### Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une **clientèle adulte** qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la **transition** entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une **transition graduelle** en vous impliquant à **temps partiel** dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

### Programme

Le programme de formation d'une durée de **332 heures** est suivi d'un stage d'au moins **30 heures** en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de **jour**, de **soir** et du **samedi**.

### Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. **Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail** du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après **15 ans** de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-étudiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

### Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le **29 août** et le **27 sept.** Les cours du soir débutent le **12 septembre**; ceux du samedi, le **10 septembre.**
Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais du **12 sept.** au **23 déc.**

**Gisèle April-Fortier**

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

### Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au **878-1414** ou au **521-1600**; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre **gratuitement** un cours de 3 heures,
mercredi: **07 sept.** à **19h00** ou
mercredi: **14 sept.** à **19h00** ou
vendredi: **02 sept.** à **14h00** ou
vendredi: **09 sept.** à **14h00.**
Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent. **S.V.P. Réservez.**
Le collège est situé au **801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert**, à deux minutes de la station de **métro Sherbrooke** (sortie Berri Est).

W2133328

# Lévis condamnée à verser 350 000 $ aux assureurs d'un immeuble incendié

*Presse Canadienne*
*QUÉBEC*

■ La ville de Lévis vient d'être condamnée à verser quelque 350 000 $ aux assureurs d'un immeuble de 16 logements détruit par un incendie en 1985.

Le juge Jacques Blanchard, de la Cour supérieure, n'y va pas de main morte dans son jugement pour qualifier le travail des pompiers de l'époque, l'associant à de l'incurie, à de l'inhabileté, à du manque de professionnalisme et à de la négligence.

Aussi donne-t-il raison aux trois assureurs de l'immeuble, les compagnies American Home Insurance, New Hampshire Insurance et Les Assicurazioni d'Italia, ainsi qu'à l'assureur de locataires, la compagnie Industrielle-Alliance.

C'est en octobre 1985 que l'incendie a ravagé l'immeuble de la rue Bossuet. Il éclate au sous-sol et l'alarme est donnée à 12 h 31.

Les pompiers s'y rendent et, quelque 40 minutes plus tard, ils s'en vont, convaincus d'avoir tout éteint. Vers 14 h 10, une nouvelle alarme est transmise et ce second incendie cause beaucoup plus de dommages que le premier.

Des experts entendus au procès ont conclu que le feu faisait toujours rage entre les murs d'une salle de bain lorsque les pompiers sont partis.

Des témoignages de pompiers ne manquent pas de surprendre. L'un d'entre eux, par exemple, a indiqué que ce n'est qu'à compter de 1989 qu'il a reçu une véritable formation en matière d'extinction.

Un autre pompier a déclaré qu'on lui a «appris à faire ce qu'on demande» et que ses «vérifications n'ont pas été aussi intenses qu'un capitaine».

Un troisième pompier ayant le grade de sergent a affirmé n'avoir suivi aucun cours, en 20 ans de service, pour éteindre un incendie.

Pour le juge, il ne fait aucun doute que, lors du premier incendie, les pompiers ont été plus que négligents. La seule mesure prise pour s'assurer que le feu était éteint a consisté à palper les murs de certains appartements.

# Imposition de limites au piquetage devant les cliniques d'avortement

*Presse Canadienne*
*TORONTO*

■ Un juge ontarien vient d'imposer de strictes limites au piquetage organisé par des manifestants devant les cliniques d'avortement.

Dans un jugement rédigé en termes sévères, le juge George Adams a estimé que le fait de prendre pour cibles des femmes enceintes à l'extérieur des cliniques d'avortement était «troublant», et que ces manifestants humilient et embarrassent des femmes «vulnérables».

Dans son jugement, rendu public mardi, le magistrat ordonne aux manifestants de ne pas s'approcher à moins de 20 mètres des cliniques d'avortement et des bureaux de médecins à Toronto, London, Brantford et Kingston.

Et il leur interdit virtuellement d'approcher les domiciles des médecins, leur enjoignant de rester à une distance d'au moins 160 mètres de ces résidences.

Le jugement de 548 pages est considéré comme une première, au Canada. Ce serait la première fois qu'un gouvernement provincial réclame des injonctions autour des cliniques d'avortement.

Mais le juge Adams n'a pas accordé à la province tout ce qu'elle demandait, soit une ordonnance obligeant les manifestants à se tenir à plus de 150 mètres des cliniques. Il a aussi refusé de restreindre la présence de protestataires à l'extérieur des hôpitaux.

Le juge a reconnu que toute limite imposée aux manifestants hors des cliniques d'avortement constitue une atteinte à leur droit d'expression, mais il a ajouté qu'il s'agissait d'une atteinte justifiable, comme l'autorise la Charte des droits et libertés.

# Du nouveau en matière d'escroquerie: de faux ouvriers et rénovateurs

*Associated Press*
*BORDEAUX*

■ Une personne âgée, propriétaire d'une maison à Bordeaux, a été victime d'une innovation en matière de faux employés.

Deux hommes se sont présentés chez elle, se faisant passer pour des ouvriers travaillant dans un immeuble en face de sa maison. Ils lui ont affirmé avoir remarqué depuis l'immeuble voisin une tuile cassée sur son toit et lui ont proposé de la changer. La personne âgée a accepté.

En redescendant du toit, un des ouvriers a annoncé à la propriétaire des lieux que sa toiture était infestée de termites, lui montrant une poignée de sciure grouillant de petites bestioles.

Les deux hommes, se présentant comme des spécialistes de l'élimination des termites, lui ont proposé de traiter sa toiture pour la somme de 22 000 FF (5500 $CAN) au lieu de 44 000 FF (11 000 $CAN) si elle payait en liquide. La personne âgée leur a fixé rendez-vous pour l'après-midi même.

À l'heure dite, les deux faux ouvriers se présentaient; l'un montait sur le toit muni de bidons tandis que l'autre restait avec la victime. Une heure plus tard, l'ouvrier redescendait du toit et les deux hommes réclamaient 15 000 FF (près de 4000 $CAN) dans l'immédiat à la propriétaire, promettant qu'ils reviendraient la semaine suivante pour apporter le certificat de traitement et récupérer le reste de la somme.

# Un premier réfugié gay aux États-Unis meurt du sida

*Agence France-Presse*
*SAN FRANCISCO*

■ Un homosexuel mexicain, Ariel Da Silva, première personne à obtenir l'asile aux États-Unis, il y a cinq mois, en raison de son orientation sexuelle, est mort du sida, a-t-on appris mardi par son avocat.

Entré sur le territoire américain dans les années 80, Da Silva avait sollicité l'asile politique arguant avoir été victime de discrimination dans son pays à cause de son homosexualité. Son dossier a suscité un long débat aux États-Unis conduisant l'Attorney general (ministre de la Justice) Janet Reno à déclarer que la persécution sexuelle constituait un élément recevable pour l'obtention du statut de réfugié.


ÇA C'EST L'ÉTÉ AVEC PEPSI

Samedi, dimanche et lundi

La Ronde

à 1/2 prix

PROFITEZ-EN!
C'est le dernier week-end de la saison!

Profitez du week-end de la fête du Travail, les 3, 4 et 5 septembre pour venir à La Ronde avec des parents ou des amis, à **MOITIÉ PRIX** sur toute la tarification (sauf la passe de saison).

C'est votre dernière chance de vous amuser à La Ronde cet été!

Parc des îles de Montréal — La Presse — CKMF 94.3 Radio Énergie — PEPSI

Présentez ce coupon et obtenez 50 % de rabais* sur le prix régulier d'un billet d'admission pour une journée à La Ronde, sauf la passe de saison.

| | Codes |
|---|---|
| Adulte (12 ans et plus) | 834 |
| Enfant (moins de 12 ans) | 835 |
| Admission au site | 836 |
| Famille (2 adultes + 1 enfant) | 841 |
| (2 adultes + 2 enfants) | 842 |
| (1 adulte + 3 enfants) | 843 |

La Ronde L'expérience totale

Valide les 3, 4 et 5 septembre 1994 inclusivement. Limite d'un coupon par personne. Non monnayable. Ne peut être combiné à aucune autre offre promotionnelle. * Taxes applicables en sus.

Présentez ce coupon et obtenez 50 % de rabais* sur le prix régulier d'un billet d'admission pour une journée à La Ronde, sauf la passe de saison.

| | Codes |
|---|---|
| Adulte (12 ans et plus) | 834 |
| Enfant (moins de 12 ans) | 835 |
| Admission au site | 836 |
| Famille (2 adultes + 1 enfant) | 841 |
| (2 adultes + 2 enfants) | 842 |
| (1 adulte + 3 enfants) | 843 |

La Ronde L'expérience totale

Valide les 3, 4 et 5 septembre 1994 inclusivement. Limite d'un coupon par personne. Non monnayable. Ne peut être combiné à aucune autre offre promotionnelle. * Taxes applicables en sus.

Présentez ce coupon et obtenez 50 % de rabais* sur le prix régulier d'un billet d'admission pour une journée à La Ronde, sauf la passe de saison.

| | Codes |
|---|---|
| Adulte (12 ans et plus) | 834 |
| Enfant (moins de 12 ans) | 835 |
| Admission au site | 836 |
| Famille (2 adultes + 1 enfant) | 841 |
| (2 adultes + 2 enfants) | 842 |
| (1 adulte + 3 enfants) | 843 |

La Ronde L'expérience totale

Valide les 3, 4 et 5 septembre 1994 inclusivement. Limite d'un coupon par personne. Non monnayable. Ne peut être combiné à aucune autre offre promotionnelle. * Taxes applicables en sus.

Présentez ce coupon et obtenez 50 % de rabais* sur le prix régulier d'un billet d'admission pour une journée à La Ronde, sauf la passe de saison.

| | Codes |
|---|---|
| Adulte (12 ans et plus) | 834 |
| Enfant (moins de 12 ans) | 835 |
| Admission au site | 836 |
| Famille (2 adultes + 1 enfant) | 841 |
| (2 adultes + 2 enfants) | 842 |
| (1 adulte + 3 enfants) | 843 |

La Ronde L'expérience totale

Valide les 3, 4 et 5 septembre 1994 inclusivement. Limite d'un coupon par personne. Non monnayable. Ne peut être combiné à aucune autre offre promotionnelle. * Taxes applicables en sus.



avis Nouvelle autorisation

En vertu de l'article 64 de la Loi électorale, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé à compter du 18 août 1994 l'instance du parti ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC de la circonscription de Bourassa. Madame Mariette Gascon agit comme représentante officielle de cette instance.

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1 800 461-0422

W2133730



La carte d'identité STCUM

Une carte qui vaut le coût!

Vous habitez sur le territoire de la CUM ou vous y payez des taxes? Vous avez 65 ans et plus ou encore vous étudiez et êtes âgé de moins de 18 ans? Vous pouvez vous procurer la carte d'identité STCUM qui vous permettra de bénéficier de ses tarifs réduits et d'économiser beaucoup d'argent lors de vos déplacements!

**«La Carte d'écolier»**
— Valide pour un an —
**6,75 $ (taxes incluses)**
Émise sur présentation d'un document portant le sceau de votre école et attestant votre âge.

**«La Carte d'or»**
— Valide à vie —
**6,25 $ (taxes incluses)**
Émise sur présentation d'une preuve d'âge et de résidence.

Comment vous la procurer?

Présentez-vous au studio I.D. Canada, Place Bonaventure, métro Bonaventure.
**Du lundi au mercredi, de 9 h 30 à 18 h, jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 21 h, samedi, de 9 h 30 à 17 h.**

N'oubliez pas! La carte d'identité STCUM doit être présentée lorsque vous utilisez votre titre à tarif réduit.

**Renseignements: 280-5344**

STCUM

120 UNITÉS 3 1/2 - 4 1/2

Square DE LANOUE

Tout béton, piscines, air climatisé, alarme, balcon, garage intérieur inclus.
5% S.C.H.L.

74 000$ à 125 000$ TOUT COMPRIS ÎLE DES SOEURS

LIQUIDATION!!

Condominiums d'une qualité éloquente à des prix invraisemblables

Thibault, Messier, Savard ET ASSOCIÉS COURTIERS AGRÉÉS

Bureau des ventes • 755, de Lanoue, #201 Lun. au vend. 9 à 20 h sam. - dim. 10 à 17 h

766-7111

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN
Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h
395,Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC
W2039277

ALCOOL DROGUE

DEPUIS 1978
SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR
229-7882
PAVILLON GRAND ÉLAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ÉLAN À MONT-ROLLAND
C0002 - 330

GAREAU mazda
Notre équipe fait la différence
PAS BESOIN D'ÊTRE SOUS LA TENTE POUR FAIRE UNE VENTE
TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ PRIX INCROYABLE SUR ÉCHANGE.
* TAUX D'INTÉRÊT
$ INCROYABLE
MOD.: C38K54
11 595$**
MOD.: D4DP54
15 995$**
MOD.: F4055
5,9%
Rabais inclus. Transport et préparation en sus.
* Taux pour la 1re année basé sur un financement de 60 mois, sujet à l'approbation du crédit.
10175, Papineau 381-3987
GAREAU mazda
W2135729

Balimel MODES INC.
OUVERT DES 10 H. LUN. AU SAM.
FAILLITE
MANTEAUX — HIVER — AUTOMNE POUR DAMES
50% à 70% DE RABAIS SUR TOUT
AUSSI LIQUIDATION
EFFETS SCOLAIRES
— Prismacolor — Bic, etc.
60% à 80%
JOUETS
— FISHER PRICE
— MATEL, etc.
50% à 80%
• 474, Ste-Catherine O. (près cinéma Parisien)
• 2035, Côte-de-Liesse
BALIMEL
Ch. Côte-de-Liesse
Autoroute des Laurentides
Boul. de l'Acadie
Rond-point de l'Acadie
Boul. Crémazie
AUT. MÉTROPOLITAINE
Centre commercial Rockland
W2134032

ALTITUDE SPORTS PLEIN AIR
SUPER VENTE D'ENTREPÔT
UN ÉVÉNEMENT ANNUEL À NE PAS MANQUER !
30 à 80% DE RÉDUCTION sur items sélectionnes
DU 29 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE
• SACS À DOS • BOTTES • SKIS •
• TENTES • KAYAKS • CANOÉS • ETC. •
ALTITUDE SPORTS PLEIN AIR
3879, TASCHEREAU, ST-HUBERT (514) 656-0088
1701, ST-DENIS, MONTRÉAL (514) 845-9145

# 79 morts dans une catastrophe minière

*Agence France-Presse*
*MANILLE*

■ Un coup de grisou a fait au moins 79 morts et 17 blessés dans une mine de charbon proche de la ville de Malangas, dans le sud des Philippines, ont annoncé mardi les autorités locales.

Selon, le vice-président de la société nationale propriétaire de la mine, la Philippine National Oil Co-Energy Development Corp. (PNOC-EDC), 96 mineurs ont pu être sauvés. Parmi eux 17 blessés ont été évacués par des hélcioptères de l'armée vers les hôpitaux les plus proches, a déclaré un porte-parole du gouverneur de la province.

L'accident s'est produit à 19h45 (11h45 GMT). Selon des survivants, ils sont tombés sur une poche d'eau par 150 m de fond. L'eau a envahi une galerie, suivie d'un nuage de gaz méthane qui a immédiatement explosé, alors que quelque 170 mineurs se trouvaient au fond.

Des responsables de la PNOC ont précisé qu'une cinquantaine de sauveteurs avec des appareils respiratoires à oxygène tentaient de gagner le lieu de l'explosion, rempli de fumées toxiques.

'C'est la pire catastrophe minière de l'histoire des Philippines', a déclaré le secrétaire d'État à l'Énergie, Rufino Bomasang, au cours d'une conférence de presse. Au milieu des années 80 un autre accident minier sur l'île de Cebu avait fait 27 morts, a-t-il rappelé.

'Notre priorité est de sauver les disparus car il y a une possibilité qu'ils soient vivants', a déclaré le président la PNOC, Nazario Vasquez.

Le président Fidel Ramos a ordonné l'accélération des recherches et le déblocage de fonds de secours pour les rescapés et les familles des victimes.

**Un mineur sévèrement brûlé est amené dans une salle d'urgence d'un hôpital privé de Cebu après une explosion dans une mine de charbon.**
PHOTO AP

# 13 héroïnomanes sont victimes du «China Cat» à Manhattan

*Agence France-Presse*
*NEW YORK*

■ Treize toxicomanes sont morts au cours des six derniers jours dans le sud-est de Manhattan après avoir consommé de l'héroïne, a indiqué mardi la police new-yorkaise au cours d'une conférence de presse.

Cette hécatombe pourrait avoir pour origine un arrivage d'héroïne vendue sous le nom 'China cat' dans le sud de Manhattan, dont la pureté exceptionnelle (94%) serait extrêmement dangereuse pour des consommateurs non avertis, a indiqué un enquêteur.

'Tant que la police n'aura pas mis la main sur ce stock de 'China cat', les héroïnomanes doivent savoir que la prochaine prise de drogue peut leur être fatale' a affirmé le chef de la division des stupéfiants, Martin O'Boyle.

Il y a 10 ans, le taux de pureté de la drogue vendue dans la rue était de de 5 à 10%, actuellement il oscille entre 45 et 65%, a ajouté Martin O'Boyle.

Selon Robert Stang, un ancien policier des stupéfiants qui a monté un cabinet de consultant pour les sociétés confrontées à la toxicomanie, la revente et le conditionnement de l'héroïne dans cette partie de New York, sont effectués par des toxicomanes endurcis qui ont tendance à laisser la drogue très pure au lieu de la couper avec une base neutre. D'autres ne savent pas ce qu'ils vendent, ou font des erreurs de dosage qui peuvent provoquer des catastrophes, a t-il dit.

Toutes les victimes étaient des hommes de 25 à 40 ans. La dernière a été découverte lundi soir.

Entre le tiers et la moitié des 600 000 héroïnomanes du pays vivent à New York, selon la police, et cette drogue tue en moyenne quatre personnes par semaine dans la ville.

Le coût de l'héroïne a fortement baissé entrainant une augmentation de sa consommation, notamment chez les cadres supérieurs, a souligné M. Stang, estimant que le 'problème est aussi grave, si ce n'est plus, qu'il a dix ans'.

## Deux morts à Mistassini

*Presse Canadienne*
*DOLBEAU*

■ Une femme et son fils ont péri dans une collision entre deux automobiles survenue lundi soir au nord de Mistassini, au Lac-Saint-Jean.

Les victimes ont été identifiées comme étant Mme Pauline Saint-Germain, 38 ans, de Mistassini, et son fils, Tony Buissières, 16 ans.

La fille de Mme Saint-Germain a été gravement blessée de même que les deux occupants de l'autre voiture, des résidants de Desbiens et Saint-Félicien.

La tragédie s'est produite au kilomètre 59 du chemin Domtar à l'intersection d'une petite route forestière.

SUPERBES TISSUS BouClair POUR LE retour à l'école
LES NOUVEAUX TISSUS D'AUTOMNE SONT ARRIVÉS!
33⅓% DE RABAIS ACCESSOIRES DE COUTURE
TOUS LES PATRONS Vogue et Butterick
3 POUR 1*
*De valeur égale ou moindre.
PATRONS burda 50% DE RABAIS
Flanelle à carreaux
100% coton, 150cm
Prix rég. 8,99
6,99 m
Tissus Écossais
65% polyester/ 35% viscose, 150cm
Prix rég. 11,99
9,49 m
ÉPARGNEZ 20%
Denim de couleur
100% coton, 150cm
Prix rég. 12,99
9,99 m
ÉPARGNEZ 20%
• Fils KOBAN
• Dentelles et garnitures
• Tous les ciseaux (sauf Henckels)
• Toutes les épaulettes (sauf les modèles "In-shape")
• Ruban au mètre
ARTISANAT 33⅓% DE RABAIS
- Carrés de feutre
- Tous les produits de colle
- Crayons "Marvy"
- Peinture "Scribbles" et "Granite stone", ainsi que bouts.
20% DE RABAIS
- Ruban d'artisanat au mètre
- Dentelle d'artisanat au mètre
33⅓% DE RABAIS
NOUVEAU!
LES PROMENADES ST-BRUNO
503, Boul. des Promenades
PLACE VERTU
3131, Côte Vertu
CENTRE LAVAL
1600 Le Corbusier, Laval
VENEZ VISITER NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 3350 BOUL. ST-MARTIN, LAVAL
BouClair
Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 2 septembre 1994 - ou jusqu'à épuisement de la marchandise.
NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE. Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi. Le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h
Joliette • St Laurent • Côte Vertu • St Eustache • St Jerome: 900, Boul. Grignon • Lachine • Repentigny • Montréal • St Constant • Rosemere • Terrebonne • Laval • Lasalle • St Bruno • St Jean • Granby • St Hyacinthe

# Le Caire: un exemple concret des problèmes de population et de développement du tiers monde

*Associated Press*

*LE CAIRE*

■ Les quelque 15000 personnes attendues au Caire pour participer à la conférence de l'ONU sur la population et le développement devant s'ouvrir lundi dans la capitale égyptienne n'auront qu'à regarder autour d'eux pour avoir un aperçu concret des problèmes dont ils vont débattre.

La population de l'agglomération du Caire est passée de 1 à 14 millions au cours de ces 70 dernières années, tandis qu'environ 5 millions de personnes vivent dans ce que les bureaucrates appellent pudiquement des «installations informelles», c'est à dire des bidonvilles.

L'air y est pollué et la fine poussière du désert recouvre tout. Les concerts d'avertisseurs sonores des taxis, bus et voitures ne semblent connaître de répit que le vendredi, lorsque ce vacarme est remplacé par les appels à la prière lancés dans des haut-parleurs par des muezzins perchés sur le bon millier de minarets que compte la ville.

Entre les mosquées millénaires, les hôtels internationaux, le souk, les cafés où les vieux Cairotes discutent en fumant le narguilé, les bars où les jeunes boivent de la bière et écoutent du rock, l'animation est permanente.

«Je ne connais pas de ville qui ne soit plus vivante que Le Caire», s'enthousiasme l'ancien maire Youssef Sabri Abou-Taleb.

«Mais c'est aussi la source de nos problèmes: pénurie de logements, explosion démographique, pollution, voirie déficiente, circulation. Tout.»

Comme les capitales d'autres pays, Le Caire paie le prix de son excessive centralisation.

Fondée en 969 et qualifiée au XIV^e siècle par le célèbre voyageur arabe Ibn Batouta de «mère des villes», la capitale égyptienne attire ceux qui fuient le monde rural pour trouver un travail et rejoindre une agglomération qui regroupe déjà près du quart des 58 millions d'Égyptiens.

Milad Hanna, ancien président de la commission du logement au Parlement, estime que Le Caire est à la fois victime de son propre succès et des errements de la politique du gouvernement. Pendant des années, l'État y a injecté des milliards de livres égyptiennes et bien peu pour le développement d'autres régions.

«Le Caire vit aux dépens du reste de la population», constate M. Hanna.

Depuis l'avènement de la République en 1953, des efforts ont été entrepris en dépit de la bureaucratie et de la corruption. La construction d'un métro et de rocades routières a permis de désengorger un peu la circulation anarchique, et le téléphone —il fallait autrefois plusieurs heures pour avoir ne serait-ce qu'une tonalité — marche plutôt bien.

Le projet gouvernemental le plus ambitieux vise à construire dix villes satellites dans le désert autour du Caire. Six sont déjà en construction, mais il sera difficile de convaincre les Égyptiens d'aller y vivre: il se concentrent depuis 5000 ans le long des berges fertiles du Nil et l'idée de s'installer dans un désert aride leur paraît contre-nature.

Malgré la bonne humeur et le sens de la débrouillardise et de l'entraide des Cairotes, Milad Hanna se dit pessimiste.

# Un juge de Recife décide de suspendre les adoptions d'enfants par des étrangers

*AFP*

*RECIFE*

■ Un juge de Recife, capitale du Pernambouc (nord-est du Brésil), a déclaré mardi que le tribunal qu'il préside allait suspendre les adoptions d'enfants brésiliens par des couples étrangers, dans le but de vérifier si ces enfants ne sont pas victimes de trafic d'organes.

Selon le juge, M. Bartolomeu Moraes, 40 ans, les adoptions internationales ne seront réadmises que lorsque qu'il aura été prouvé que 200 enfants adoptés à Recife par des étrangers depuis 1988 sont en bonne santé.

Le juge, qui préside le 1er Tribunal pour l'enfance et l'adolescence à Recife, a précisé que s'il détectait 'un seul cas de mutilation, il interdirait pour toujours les adoptions internationales'.

M. Moraes a ajouté qu'il allait demander au ministère brésilien des Relations extérieures de localiser tous les enfants adoptés depuis cette date. Il va aussi enquêter sur les organismes ayant servi d'intermédiaire pour les adoptions.

Cette décision, qui ne concerne que le tribunal présidé par M. Moraes, survient après une série de reportages parus récemment dans le grand quotidien de Brasilia, Correio Brasiliense, selon lesquels des enfants adoptés par des couples étrangers seraient victimes de bandes liées au trafic d'organes.

On estime par exemple qu'un rein peut coûter jusqu'à 50000 dollars sur le marché international du trafic d'organes.

Néanmoins, jusqu'à présent, rien n'a été prouvé, ni par la police ni par le ministère des Relations extérieures, qui a déjà enquêté sur ce supposé trafic d'organes, selon un porte-parole de ce ministère.

La suspension des adoptions par le 1er Tribunal pour l'enfance et l'adolescence de Recife affecte près de 300 couples étrangers qui s'étaient inscrits pour adopter un enfant brésilien. Ils devront déposer leur dossier dans un autre tribunal de la ville, a ajouté M. Moraes.

Le juge a précisé que son tribunal était à l'origine de 50% des 30 adoptions faites en moyenne, par an, à Recife. Le processus d'adoption peut durer jusqu'à quatre ans.

C'est la seconde fois en un an que la justice interdit à des étrangers d'adopter des enfants dans le Pernambouc. En septembre 1993, la Commission d'État judiciaire d'adoption avait empêché pendant deux mois les adoptions par des Italiens.

Cette interdiction faisait également suite à des dénonciations de trafic d'organes, mais rien n'a été prouvé, selon le ministère des Relations extérieures.

Le juge Moraes a déclaré que le seul fait 'étrange' qu'il ait constaté est l'augmentation des adoptions d'enfants âgés de huit à 12 ans. 'Avant c'était rare. Les couples recherchaient des enfants âgés au maximum de deux ans', a-t-il affirmé. 'Des 14 enfants adoptés cette année, cinq avaient plus de huit ans et au moins deux étaient handicapés', a conclu le juge Moraes.

Par ailleurs, dans l'État de Sao Paulo, une banque de données a été créée par les autorités pour enquêter sur les dénonciations d'adoptions irrégulières. Dans certains cas, des parents biologiques ont déclaré avoir été trompés par des assistantes sociales leur ayant 'pris' leurs enfants à des fins d'adoption par des étrangers.

La Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) a créé récemment une sous-commission chargée d'enquêter sur la véracité des rumeurs qui circulent sur le supposé trafic d'organes qui toucherait aussi les enfants des rues.

# La saison des prix Nobel débute bientôt

*Agence France-Presse*

*STOCKHOLM*

■ Les lauréats des prix Nobel 1994 seront connus entre les 10 et 14 octobre prochains, a-t-on appris mardi à Stockholm auprès de la Fondation Nobel, qui décerne chaque année les prix créés par le savant suédois Alfred Nobel.

La 'saison Nobel' 1994 s'ouvrira le 10 octobre par l'annonce du nom du ou des lauréats du prix Nobel de Médecine ou de Physiologie. Le prix d'Économie sera décerné le 11 octobre, suivi le 12 octobre par les prix de Physique et de Chimie, puis le 14 octobre par le prix Nobel de la Paix.

Le prix de Littérature — décerné par l'Académie royale suédoise — est le seul de la série des Nobel dont la date n'est pas fixée en même temps que les autres récompenses. La date est précisée généralement 48 heures à l'avance, courant octobre, par l'Académie suédoise et le prix est 'traditionnellement' annoncé un jeudi.

Chaque prix est doté cette année d'un montant de 7 millions de couronnes suédoises (910 000 dollars environ), à partager si plusieurs personnalités sont honorées pour un même prix.

L'augmentation du montant des prix (plus 4,5% par rapport à 1993) est consécutive à la hausse des bénéfices enregistrés chaque année par la Fondation Nobel.

Les lauréats sont élus par l'Académie royale des Sciences de Suède (physique, chimie), par l'Institut Carolin de Stockholm (médecine ou physiologie), par l'Académie royale suédoise (littérature), et par le Comité Nobel norvégien (prix Nobel de la Paix).

Le sixième prix Nobel, celui d'économie, a été créé en 1968 par la Banque royale de Suède pour commémorer son tricentenaire. Le montant du prix est remis à la Fondation Nobel par la Banque de Suède, et le prix est décerné par un comité de l'Académie des Sciences formé de cinq professeurs d'économie.